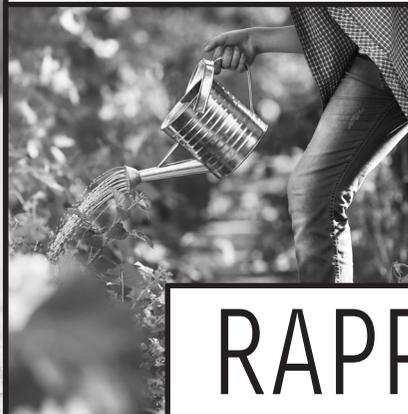




**OGIC** une  
nouvelle  
nature  
de ville



# RAPPORT RSE



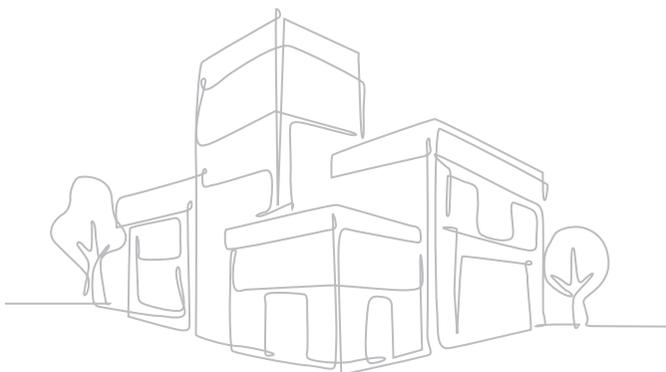
**2021**

# Sommaire

## Notre stratégie

### RSE

• ÉDITO .....	3
• LE GROUPE OGIC .....	5
• GOUVERNANCE .....	6
• RAISON D'ÊTRE ET CRÉATION DE VALEUR .....	7
• ANALYSE DE MATÉRIALITÉ .....	8
• RISQUES EXTRA-FINANCIERS ET OPPORTUNITÉS .....	9
• GOUVERNANCE RSE ET PARTIES PRENANTES .....	10
• DÉPLOIEMENT DE NOTRE DÉMARCHÉ .....	11



## Viser l'excellence

### #1 écologique

• S'ENGAGER POUR LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ .....	14
• RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE .....	18
• FAVORISER LA RÉSILIENCE ET LA DURABILITÉ DE NOS RÉALISATIONS .....	24

## Une démarche coresponsable

### #2

### auprès de nos parties prenantes

• CONCEVOIR DES ENVIRONNEMENTS PROPICES À UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE .....	30
• PERMETTRE À NOS ACQUÉREURS D'ÊTRE ACTEURS D'UNE VILLE DURABLE .....	34

## S'engager ensemble

### #3

### au quotidien

• CRÉER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ATTRACTIF ET BIENVEILLANT .....	40
• CULTIVER NOTRE ENGAGEMENT DANS NOTRE QUOTIDIEN .....	46

## Feuille de route

### 2022-2023

• NOS OBJECTIFS .....	50
-----------------------	----

# Edito

## Plus que jamais, notre stratégie RSE est ancrée au coeur de nos activités.

Fixés en 2019, nos premiers objectifs pointaient l'horizon 2021. Publier notre nouveau rapport RSE est donc l'occasion de dresser un bilan de nos avancées en toute transparence, mais surtout de poursuivre cet exercice exigeant de questionnement continu en partageant avec vous notre feuille de route 2023.



Virginia Bernoux, Présidente du Directoire d'OGIC

Depuis une décennie, OGIC change : engagés pour faire surgir une nouvelle nature de ville, nous plaçons la transition écologique au coeur de notre ADN, avec la conviction que nous ne pouvons exercer notre métier comme avant. **La ville durable et apaisée, c'est notre destination.** Chaque année, à l'occasion de la publication de notre rapport RSE, nous faisons le point sur le chemin parcouru et les nouveaux challenges à nous fixer pour y parvenir.

### “Se transformer, innover, accélérer”

Depuis que nous l'avons initiée en 2019, **notre démarche RSE** n'a cessé de prendre de l'ampleur. Nous avons fait de ses indicateurs des guides au quotidien et de véritables moteurs de créativité pour nous montrer dignes de l'ambition que dessine notre raison d'être. C'est un cap qui nourrit la cohésion de nos équipes autour d'**une mission collective et qui donne du sens à nos projets et à nos métiers.**

À l'heure où nous publions ces résultats 2021, nous avons d'ores et déjà identifié de nouveaux objectifs pour redoubler d'ambition face à la gravité de la situation environnementale. Mais avec humilité. Nous assumons en effet de ne nous projeter qu'à deux ans, jusqu'en 2023, et nous souhaitons éviter les grandes déclarations d'intention pour leur **préférer une feuille de route précise et chiffrée, gage d'une transparence totale vis-à-vis de toutes nos parties prenantes.**

Un an après avoir créé notre Comité des parties prenantes, **nous avons engagé la réalisation d'une matrice de matérialité** pour cartographier nos enjeux extra-financiers et identifier les défis importants aux yeux de toutes nos parties prenantes. Une démarche d'écoute et d'interrogation qui nous a permis de nous engager sur cette nouvelle feuille de route 2022/2023 et qui nous invite à nous challenger.

**Se challenger, c'est continuer à réduire l'empreinte de nos programmes,** en alignant dès maintenant notre trajectoire carbone sur l'Accord de Paris. Notre savoir-faire en réhabilitation et rénovation est plus que jamais au coeur de notre métier pour adapter les villes aux exigences environnementales d'aujourd'hui.

**Se challenger, c'est se responsabiliser sur toutes nos activités** et sur l'ensemble de notre chaîne de valeur. Notre exemplarité au quotidien découle tout naturellement de l'ambition que nous exprimons.

**Se challenger, c'est motiver nos collaborateurs** autour de valeurs communes et d'un enthousiasme partagé. Je suis particulièrement engagée sur ce point, car seule une dynamique d'équipe est capable de relever les défis du collectif au service de notre stratégie RSE.

L'un des défis que je prends le plus à coeur, c'est de convaincre nos acquéreurs que ces progrès environnementaux représentent un véritable atout pour eux, au quotidien et pour l'avenir de tous. Depuis plusieurs années, nous travaillons à rendre nos habitants acteurs d'une ville durable, en insistant sur la pédagogie et le dialogue, car c'est dans cette démarche collective que se trouve la prise de conscience, motrice d'actions concrètes et d'idées disruptives.



# Notre stratégie RSE

- LE GROUPE OGIC
- GOUVERNANCE
- RAISON D'ÊTRE ET CRÉATION DE VALEUR
- ANALYSE DE MATÉRIALITÉ
- RISQUES EXTRA-FINANCIERS ET OPPORTUNITÉS
- GOUVERNANCE RSE ET PARTIES PRENANTES
- DÉPLOIEMENT DE NOTRE DÉMARCHE

## LE GROUPE OGIC

Acteur majeur de la promotion immobilière, nous innovons depuis plus de 50 ans pour accompagner les évolutions de notre société et impulser le changement vers des villes plus vertes, plus responsables, plus solidaires et plus économes en ressources.

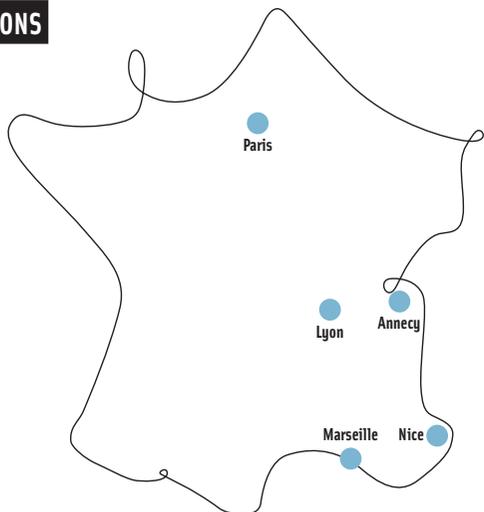
Avec le concours de paysagistes, d'écologues et d'architectes choisis pour leur talent et leur audace, nous imaginons et développons pour nos clients particuliers ou institutionnels des projets sur mesure, de l'immobilier résidentiel à l'immobilier d'entreprise, de la réhabilitation à la transformation du patrimoine en passant par l'aménagement urbain.

Si l'exigence reste notre cœur de métier, elle s'accompagne de valeurs qui nous guident dans la conception d'espaces de vie :

- **l'innovation**, pour anticiper de nouveaux modèles d'urbanité ;
- **la responsabilité**, pour réconcilier environnement et bien-être individuel et collectif ;
- **l'engagement**, pour construire ensemble et pour les générations futures une nouvelle nature de ville.

Promoteur à taille humaine, nous sommes soutenus par DENTRESSANGLE, un actionnaire à l'esprit entrepreneurial qui soutient notre indépendance depuis 2008 et notre développement sur le territoire national.

### NOS IMPLANTATIONS



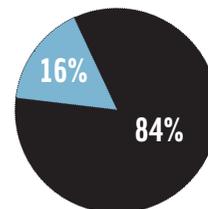
### CA RÉSERVÉ GLOBAL

2021

734 M€  
TTC

#### Répartition

- Tertiaire
- Résidentiel



### M² DE BUREAUX LIVRÉS

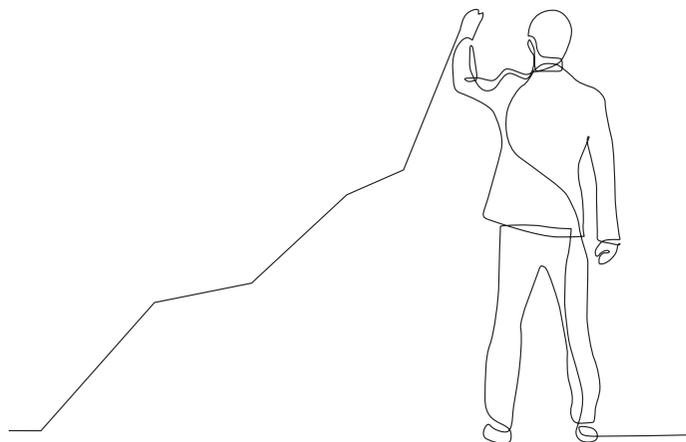
2021

22 535

### LOGEMENTS RÉSERVÉS

2021

1 894



### EFFECTIF

2021

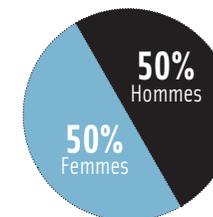
239

### ÂGE MOYEN

2021

38,3 ans

### PARITÉ



### ANCIENNETÉ MOYENNE

2021

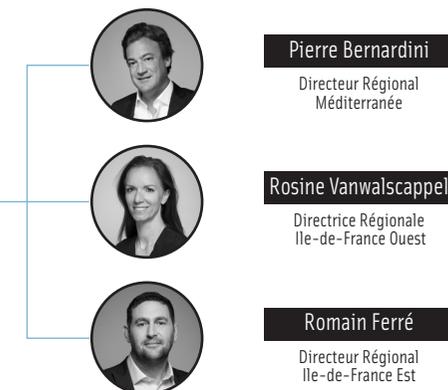
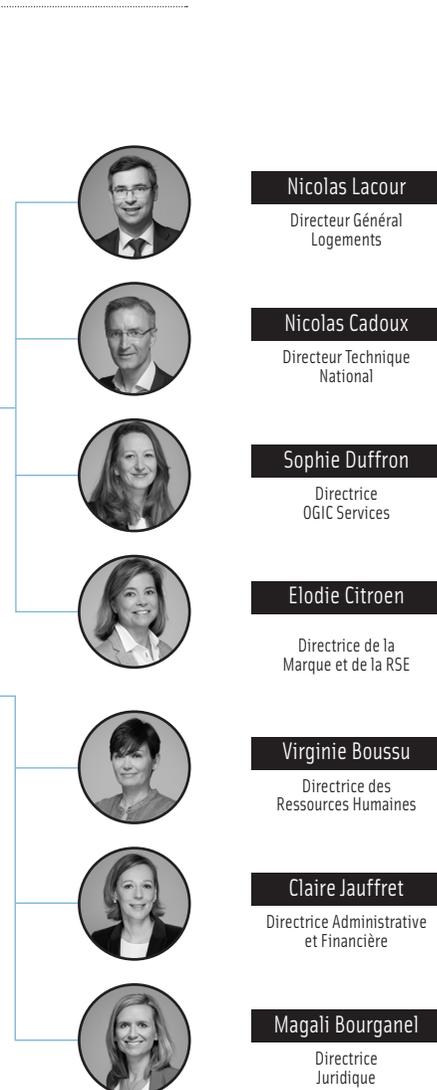
4,2 ans

OGIC est une société anonyme dirigée par un Directoire qui a pour mission de **piloter la direction de la Société** et le fonctionnement quotidien des affaires.

Le Comité de Direction a vocation à **partager et travailler sur la vision prospective de l'entreprise**, ses enjeux et les nouveaux challenges.

## GOUVERNANCE

### LE DIRECTOIRE



### LE COMITÉ DE DIRECTION

# RAISON D'ÊTRE ET CRÉATION DE VALEUR

## NOTRE RAISON D'ÊTRE

Nous existons pour inventer, engendrer et transmettre des espaces de vie durables et agiles, attentifs au vivant et épousant le quotidien des habitants d'aujourd'hui et de demain.

Nous apportons une contribution à la fabrique d'une ville apaisée, défendant avec nos collaborateurs et nos partenaires une vision fédératrice et cohérente des équilibres urbains, environnementaux et sociétaux.

Nous assumons notre empreinte dans la ville et dans le temps, conscients de concourir jour après jour à un héritage commun que les générations futures s'approprieront à leur tour et sauront interroger.

**Portés par l'exigence du temps long et la volonté constante de servir la ville et ses habitants :**

- **OGIC VEILLE** à la qualité et à la résilience des espaces qu'elle conçoit et s'engage pour une architecture humaniste, encourageant les solidarités du quotidien et concourant à l'émergence d'une ville verte et durable ;
- **OGIC AGIT** pour transformer la ville avec délicatesse et s'engage à lui offrir un nouvel élan, entre minéral et végétal, entre patrimoine et renouvellement ;
- **OGIC S'ENGAGE** à interroger et enrichir ses pratiques professionnelles, s'ouvrant aux savoir-faire précieux de son écosystème pour explorer des solutions habiles et créatives.

## NOTRE CRÉATION DE VALEUR

Dans la continuité de notre raison d'être et de notre démarche RSE, nous avons identifié nos axes de création de valeur qui s'articulent autour de **3 niveaux d'engagement**.

Selon notre niveau d'impact et de priorisation, chacun de ces axes contribue à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations Unies. C'est dans ce cadre international que nous souhaitons continuer à aligner nos actions et notre reporting.



**La réalisation de notre matrice de matérialité, couplée à une étude sectorielle nous a permis d'identifier nos enjeux prioritaires :**

- Le climat et la biodiversité
- L'innovation et la qualité
- La sécurité et le bien-être

## ANALYSE DE MATÉRIALITÉ OGIC

L'analyse de matérialité est un outil reconnu et recommandé permettant aux entreprises de toutes tailles et de différents secteurs d'identifier les enjeux importants aux yeux de leurs parties prenantes. Son but est de garantir la pérennité des activités économiques. Elle permet ainsi de **crédibiliser une démarche RSE**.

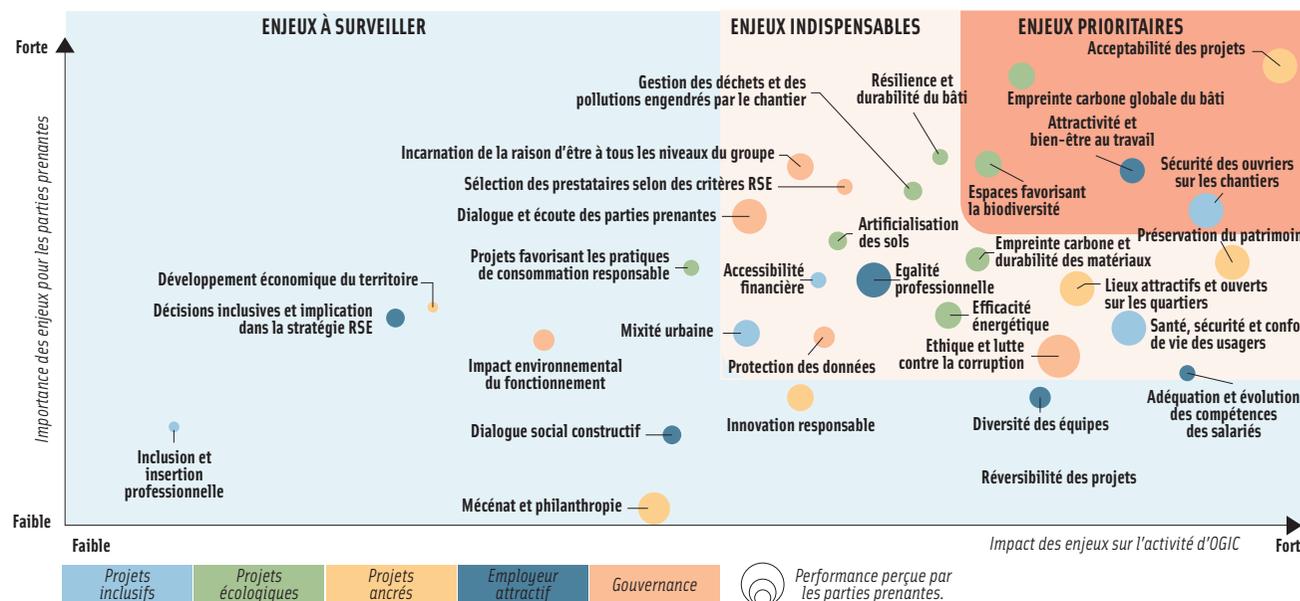
Dans le cadre de la mise à jour de notre feuille de route RSE 2022/2023, nous avons souhaité renforcer nos ambitions en réalisant en 2021 notre matrice de matérialité.

Cette analyse nous permettra d'anticiper la nouvelle réglementation extra-financière de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) à laquelle OGIC pourrait être soumise à horizon 2025.

## 31 ENJEUX RSE ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS ET ORGANISÉS EN 5 THÉMATIQUES

- **Projets immobiliers inclusifs** : sécurité sur les chantiers, mixité urbaine, confort de vie des usagers
- **Projets immobiliers à faible impact environnemental** : empreinte carbone et durabilité des matériaux, espaces favorisant la biodiversité, gestion des déchets et pollutions engendrés par le chantier
- **Projets immobiliers ancrés dans les territoires** : lieux attractifs et ouverts sur les quartiers, préservation du patrimoine, développement économique du territoire
- **Employeur attractif** : bien-être au travail, diversité des équipes, évolution des compétences des salariés
- **Gouvernance d'entreprise exemplaire** : dialogue et écoute des parties prenantes, sélection des prestataires selon des critères RSE, éthique et lutte contre la corruption

Matrice de matérialité

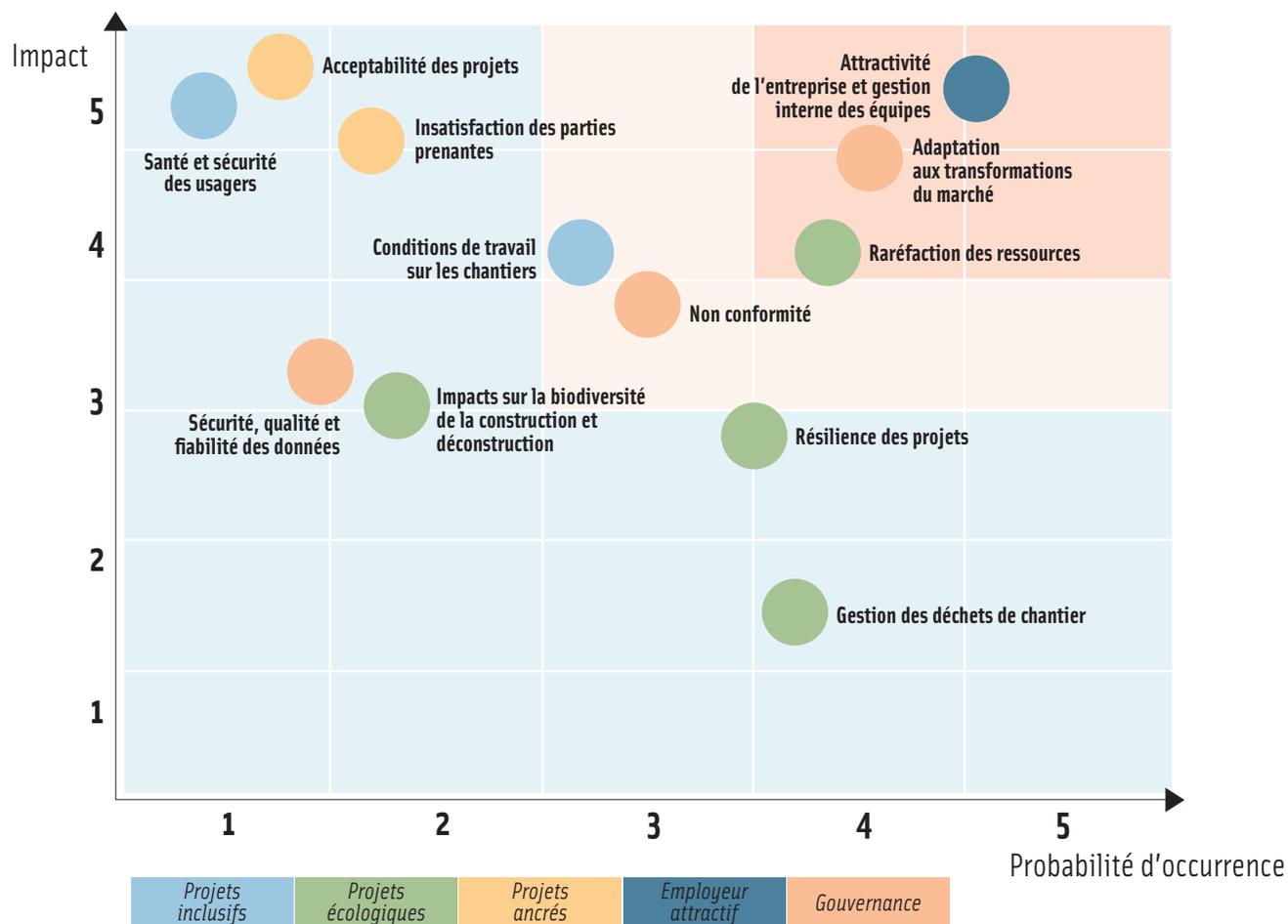


# RISQUES EXTRA-FINANCIERS ET OPPORTUNITÉS

En s'appuyant sur le principe de la double matérialité, nous avons cartographié les risques extra-financiers selon leur probabilité d'occurrence et leur impact.

En parallèle de nos risques, nous avons identifié les opportunités d'actions pour renforcer notre impact positif sur les villes et les territoires.

Les risques extra-financiers d'OGIC



## Les 3 risques extra-financiers majeurs d'OGIC sont :

- **Attractivité de l'entreprise et gestion interne des équipes**
- **Adaptation aux transformations du marché**
- **Raréfaction des ressources**

## Nos opportunités d'actions pour répondre à ces risques :

- 1 - Embarquer et **rendre acteurs l'ensemble de nos collaborateurs** dans notre projet sociétal et environnemental en résonance avec notre raison d'être.
- 2 - Développer l'**impact économique et social de nos projets** afin d'avoir une empreinte forte et durable sur la ville.
- 3 - Concevoir en toutes circonstances des projets qui favorisent **la production et la consommation responsable**.



DR  
Thibault Lamarque, membre du Comité des parties prenantes d'OGIC et fondateur et Président de Castalie

*“ Je pense que l'immobilier est un des secteurs qui a le plus d'impact sur l'environnement et qu'une des solutions pour le réduire est de mettre en place une démarche RSE, comme l'a fait OGIC. J'ai accepté de rejoindre le Comité des parties prenantes pour partager mon expérience et aider le groupe à aller encore plus loin dans la formulation de ses ambitions et la mise en oeuvre des engagements exprimés dans sa raison d'être. ”*

## GOUVERNANCE RSE ET PARTIES PRENANTES

La démarche RSE est au coeur de notre marque. En lien direct avec le Directoire et le Comité de Direction, **la Direction de la Marque et de la RSE est partie intégrante de la stratégie d'entreprise**. Les différentes instances d'OGIC interagissent afin de garantir une parfaite cohérence entre la démarche RSE et la stratégie du Groupe.

### DIRECTION DE LA MARQUE ET DE LA RSE

Elle définit et **assure le déploiement et la mise en oeuvre de la feuille de route RSE** avec l'ensemble des parties prenantes internes et externes. Elle s'appuie sur les instances citées ci-dessous et les anime.

### COMITÉ DE PILOTAGE RSE (COPIL RSE)

Il est composé de membres représentant **les activités d'OGIC** pour les fonctions supports et les équipes opérationnelles. Le COPIL porte, impulse et est garant de la démarche RSE d'OGIC. En tant que collectif, il suit les avancées et contribue à sensibiliser les équipes sur la démarche RSE.

### COMITÉ DES JEUNES (COJ)

**Il est composé de 17 collaborateurs de moins de 35 ans, représentant différentes fonctions et régions**. Son objectif est d'intégrer les jeunes collaborateurs à la réflexion stratégique. Chaque année, le Comité des jeunes travaille sur 2 à 3 sujets identifiés par le Comité de Direction.

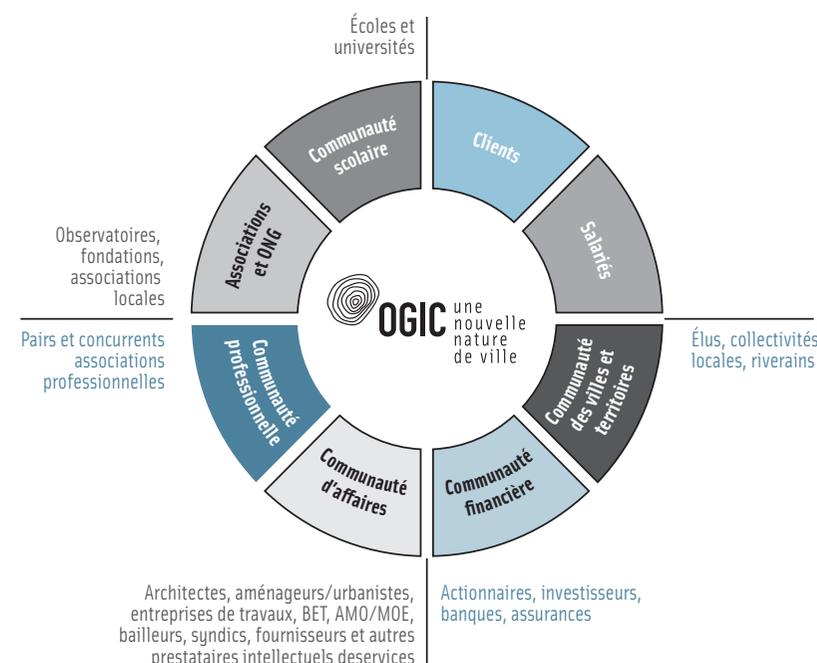
Il est en dialogue régulier avec les autres instances, à commencer par le CODIR, mais également le Comité des parties prenantes au sein duquel un membre du Comité des jeunes assiste systématiquement.

### COMITÉ DES PARTIES PRENANTES (CPP)

Le Comité des parties prenantes OGIC est **une instance de dialogue avec des représentants de la société civile et de corps professionnels** directement ou indirectement liés aux métiers et savoir-faire d'OGIC. Pour nous assurer que les contributions du Comité viendront nourrir les réflexions internes, 3 de ses membres font partie de la gouvernance d'OGIC.

Ses membres contribuent à éclairer les décisions d'OGIC, apportant leurs expertises notamment en matière de développement durable, patrimoine, architecture, cohésion sociale et plus largement en matière de responsabilité sociétale d'entreprise.

Cartographie des parties prenantes



## DÉPLOIEMENT DE NOTRE DÉMARCHE

### 2018 : LANCEMENT DE LA STRATÉGIE RSE

L'entreprise affirme sa transformation, l'affiche avec sa nouvelle promesse de marque "une nouvelle nature de ville" et formalise ses engagements RSE. **Une direction de la marque et de la RSE est créée** pour piloter les engagements d'OGIC.

### 2019-2021 : MISE EN ŒUVRE DE LA PREMIÈRE FEUILLE DE ROUTE

La stratégie RSE s'est structurée autour de l'écriture de la raison d'être d'OGIC avec l'ensemble des parties prenantes internes (Directoire, COPIL RSE..) et externes (aménagement, architectes, actionnaires...).

- Le comité des parties prenantes a été initié.
- Les premiers objectifs RSE ont été lancés auprès des équipes.
- Une démarche d'acculturation a été déployée.
- Des outils de suivi des indicateurs extra-financiers ont été créés pour mesurer la performance RSE des programmes.
- Les résultats annuels ont été publiés dans les premiers rapports RSE.

Fin 2021, nous avons réalisé notre matrice de matérialité afin de confirmer nos enjeux RSE prioritaires et préparer la nouvelle de feuille de route.

### 3 AXES STRUCTURENT NOTRE DÉMARCHE RSE 2019-2021



- S'engager pour la préservation et la restauration de la biodiversité.
- Réduire notre empreinte carbone.
- Favoriser la durabilité de nos réalisations.



- Concevoir des environnements propices à une meilleure qualité de vie.
- Permettre à nos acquéreurs d'être acteurs d'une ville durable.



- Créer un environnement de travail attractif et bienveillant.
- Cultiver notre engagement dans notre quotidien.

*"Partager nos visions en interne et en externe est un point capital pour innover ensemble, imaginer et mettre en oeuvre des solutions au service d'une ville plus durable"*

Virginia Bernoux, présidente du directoire d'OGIC





#1

Viser l'excellence

écologique

**NOS 3 OBJECTIFS**

- S'ENGAGER POUR LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ
- RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE
- FAVORISER LA RÉSILIENCE ET LA DURABILITÉ DE NOS RÉALISATIONS

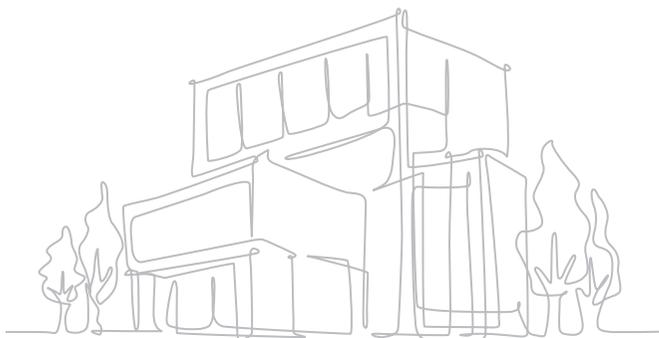
## UNE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE À PRÉSERVER

Notre métier de promoteur immobilier interagit avec la ville. Il la modèle, la façonne et y laisse son empreinte. Pour nous, cette empreinte ne peut se concevoir que de façon responsable. Viser l'excellence écologique, c'est transformer progressivement nos manières de concevoir nos projets pour répondre aux défis environnementaux de chaque territoire, en s'appuyant sur 3 objectifs.

Tout d'abord, **préserver et restaurer la biodiversité urbaine**. Pour cela, nous devons intégrer les exigences du label BiodiverCity® dans la conception et la construction de nos programmes, pour créer les conditions d'une harmonie avec le vivant. Il nous faut aussi la restaurer en agissant en faveur de la renaturation des sols et en favorisant la végétalisation en pleine terre sur nos projets.

Nous devons également **répondre au défi climatique** et réduire nos émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de notre activité. Cet objectif doit guider la conception de tous nos projets. Cela passe avant tout par l'analyse de l'ensemble de leurs cycles de vie, par la conception de projets en harmonie avec les spécificités climatiques régionales et les ressources d'un territoire, mais aussi par l'utilisation de matériaux bas carbone.

Enfin, pour rendre nos réalisations plus résilientes et plus durables, nous devons **favoriser des modes de construction évolutifs** qui intègrent de plus en plus d'éléments flexibles ou réversibles, pour ainsi faciliter les changements d'usage. Nous tendons également à optimiser la gestion des ressources en favorisant le réemploi de matériaux.



Imaginer  
une ville  
qui réconcilie  
l'humain,  
son bien-être  
et le respect  
de l'environnement.

## OBJECTIF N°1

S'engager pour  
la préservation  
et la restauration  
de la biodiversité

La nature en ville est aujourd'hui un impératif incontournable dans la mise en oeuvre de l'aménagement urbain.

### CONCORDANCE ODD

(Objectifs de Développement Durable)



## NOTRE VISION

Nos programmes ont à coeur d'associer le vivant et le bâti et nous multiplions les initiatives pour ramener de la nature dans les villes. Mais le défi de la biodiversité urbaine s'étend au-delà de ces actions dans un contexte d'étalement urbain. 70% de la population mondiale habitera en ville à l'horizon 2050 ; il est donc essentiel de faire de **la protection de la biodiversité urbaine une priorité.**

Depuis le début de notre démarche RSE, nous nous engageons de manière volontaire pour préserver et restaurer la biodiversité dans nos programmes immobiliers.

L'un des leviers que nous avons choisi pour tenir cet engagement est l'inscription de nos projets au **label BiodiverCity®**. Créé en 2013 par le Conseil International de la Biodiversité et de l'Immobilier (CIBI), il évalue la performance des projets immobiliers sur la base d'un référentiel. Ce contrôle, effectué par des experts indépendants, garantit que le programme répond aux 4 axes suivants : l'engagement de l'entreprise, les moyens mis en oeuvre, l'évaluation des bénéfices écologiques et les bénéfices pour les usagers.



Jardin des sens, Vauresson

## PAROLE D'EXPERT



DR  
Laure Planchais, paysagiste DPLG

*“ Quel rôle la nature peut-elle jouer pour le bien-être des urbains et de la ville dans son ensemble ? ”*

Il y a d'abord une **dimension sanitaire**. Les effets bénéfiques de la nature sur l'humain sont nombreux et aussi concrets que la création d'îlots de fraîcheur dans un contexte de réchauffement constant, la capacité des végétaux à filtrer les particules polluantes de l'atmosphère ou le rôle des parcs et jardins dans la pratique du sport et la sociabilité en ville.

Mais la **dimension symbolique** est également importante : c'est une façon pour l'humain de se raccrocher à ces grands phénomènes du vivant et de s'ancrer dans une géographie naturelle. Sans oublier la **dimension esthétique** : les fleurs, les arbres, les couleurs... Cette beauté a un impact sur la plupart d'entre nous et sur nos imaginaires.

*“ La nature peut rendre des services à la ville, mais qu'est-ce que la ville peut faire pour la nature ? ”*

Déjà, se fixer des limites ! La ville doit savoir s'arrêter et l'on doit pouvoir distinguer à l'oeil nu sa frontière avec la nature. Il faut être aussi pragmatique et nous devons travailler à nouer des **alliances intelligentes entre la nature et l'humain** pour que les deux en profitent.

## BILAN 2021

### UNE DÉMARCHE ENCADRÉE PAR LE LABEL BIODIVERCITY®

Depuis trois ans, toutes nos équipes ont progressivement **intégré le label BiodiverCity® dans la conception des projets immobiliers d'OGIC**, nous permettant ainsi d'inscrire 80% de nos programmes dans cette démarche fin 2021.

Pour répondre aux enjeux du label et atteindre notre objectif, nous avons identifié un réseau d'écologues qui apportent leur regard d'expert sur nos terrains et nous accompagnent tout au long de la mise en oeuvre du projet : état des lieux de la faune et de la flore avant tout démarrage de chantier, recommandation des périodes d'intervention, préconisation des aménagements pour des espèces vivant sur le site..



### DES COLLABORATEURS SENSIBILISÉS POUR AGIR EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Afin d'accompagner nos équipes dans la prise en compte des exigences du label BiodiverCity® et la mise en oeuvre d'actions visant à favoriser la préservation de la biodiversité au sein de nos programmes, nous avons proposé courant 2021 **différents formats de sensibilisation**.

- Nous avons régulièrement alimenté notre journal interne en mettant en valeur les programmes inscrits dans les démarches de labellisation. Nous avons publié une série d'articles intitulés "Les paysages de l'usage" incluant des focus sur le savoir-faire de paysagistes. Il s'agit là d'une source de réflexion et d'innovation pour nos équipes.
- Un webinaire sur le "Zéro Artificialisation Nette" animé par Laure Planchais, architecte, urbaniste et paysagiste, a également été partagé auprès de 100% de nos collaborateurs.

*"Le travail initial de diagnostic permet à la fois d'orienter les décisions structurantes du projet comme les éléments en faveur de la faune, de guider les choix paysagers, de limiter l'impact du bâti et l'imperméabilisation, et de favoriser la biophilie."*

Marine Tremège, écologue pour le bureau d'études Étamine

KPIs RSE - CIBLES 2021	RÉSULTATS 2020	RÉSULTATS 2021
100% des programmes de plus de 25 lots analysés (analyse écologique)	71%	100%
80% des programmes en démarche de labellisation BiodiverCity®	NA avant 2021 <sup>(1)</sup>	80%
INDICATEURS ESG		
% de programmes avec toiture ou façade végétalisée	55%	80%
% de programmes équipés d'habitats favorables à la faune (ex : ruches, nichoirs)	59%	80%
% de programmes ayant réalisé un bilan d'artificialisation	55%	70%

Périmètre de collecte : PC déposés durant l'année  
 (1) NA = Non applicable

**DOMAINE DU PARC - VILLE-D'AVRAY**

Îlot de fraîcheur,  
biotopes...

L'objectif est ici  
le retour de l'oiseau  
Pouillot Véloce

**L'ORÉE DU LAC - LE VÉSINET**

5 370 m<sup>2</sup>  
d'espaces  
végétalisés  
ont été conservés

**FOCUS****DOMAINE DU PARC, VILLE-D'AVRAY**

PROJET ENGAGÉ DANS LA DÉMARCHÉ  
DE LABELLISATION BIODIVERCITY®



Domaine du Parc, Ville-D'Avray

Le Domaine du Parc, une résidence au cœur de Ville-d'Avray, **s'inscrit dans la démarche de labellisation BiodiverCity®**. Le jardin composé d'arbres majestueux, de grimpantes et d'un sous-bois aux espèces innombrables, a été protégé durant toute la durée du chantier.

Le programme a notamment conservé intacte une tonnelle située dans le parc pendant les travaux liés à la construction. **Cet espace a permis de préserver les espèces présentes et donc de ne pas dégrader le milieu écologique.**

Surface d'habitat augmentée, îlot de fraîcheur, absence d'éclairage et biotopes... toutes les conditions sont réunies pour favoriser le retour de l'oiseau Pouillot Véloce. Autant d'éléments qui permettent de **répondre aux exigences du label BiodiverCity®** et à notre engagement de restaurer la biodiversité.

**L'ORÉE DU LAC, LE VÉSINET**

PROGRAMME LABELLISÉ BIODIVERCITY®  
EN PHASE DE CONCEPTION



L'Orée du Lac, Le Vésinet

Ce programme a lui aussi pour ambition d'attirer les oiseaux, notamment les passereaux, grâce à la conservation des espaces végétalisés. Des prairies ont été reconstituées pour favoriser la pérennité des écosystèmes des papillons, des abeilles et des sauterelles. L'intégration des cinq bâtiments a été pensée en sens, **en conservant 70% de l'emprise au sol végétalisée.**

Des arbres remarquables<sup>(1)</sup>, favorables aux chiroptères et aux organismes saproxyliques, ont également été protégés. Ces deux espèces jouent des rôles écologiques importants. Les chiroptères sont des insecticides naturels et peuvent consommer près de la moitié de leurs poids en insectes variés en une nuit. Les organismes saproxyliques, quant à eux, participent à la dégradation du bois mort.

Les futurs habitants seront également sensibilisés aux usages du jardin partagé et des carrés potagers. A travers ces actions, nous répondons à l'enjeu de **préservation de la biodiversité et à son bénéfice pour les usagers.**

*(1) Arbres vivants exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leur forme, leur passé ou encore leur légende.*

## PERSPECTIVES 2022/2023

### AGIR EN FAVEUR DE LA RENATURATION DES SOLS

En France, entre 20 000 et 30 000 hectares<sup>(1)</sup> sont artificialisés chaque année. Cette artificialisation augmente presque 4 fois plus vite que la population et a des répercussions directes sur la qualité de vie des citoyens mais aussi sur l'environnement. Compacté, enfermé, bétonné, le sol perd alors ses fonctions nourricières et épuratrices. Causé dans un tiers des cas par l'étalement urbain, ce phénomène peut être combattu par une stratégie qui trouve son équilibre entre urbanité et renaturation.

**Dans ce contexte, nous renforçons nos ambitions concernant la renaturation sur la période 2022/2023.**

Pour affiner nos propres risques et nos opportunités, nous allons réaliser **un diagnostic de nos dépendances et de nos impacts** à l'aide d'un expert.

Suite à cette étude, nous établirons **une trajectoire visant à renaturer les sols et à réduire leur artificialisation**, afin d'anticiper l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) fixé par le "plan biodiversité" présenté par le Gouvernement en 2018.

Pour accompagner les équipes opérationnelles dans la mise en oeuvre de notre engagement, **un plan de formation spécifique à la biodiversité** est établi pour 2022. Des journées animées par 1 écologue permettront aux collaborateurs d'appréhender notamment les enjeux du label BiodiverCity®.

*(1) Source : Ministère de la Transition écologique*

### INTÉGRER LES APPROCHES BIOMIMÉTIQUES

Le biomimétisme est une démarche consistant à "aller chercher l'inspiration, pour une innovation durable, dans la nature, où l'on trouve des stratégies à la fois performantes, efficaces et résilientes pour synthétiser et dégrader des matériaux, se fixer ou se déplacer, stocker ou distribuer l'énergie, traiter l'information, organiser les réseaux et les échanges, et bien d'autres choses encore".

Depuis 3 ans, nous suivons le développement de ces nouveaux procédés à travers les travaux d'experts sur le sujet, et nous soutenons certaines initiatives prises en faveur de leur déploiement. Partenaires de la Biomim'expo, nous avons soutenu **la Fresque du Biomimétisme** à Marseille durant la semaine de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Pour aller plus loin, nous souhaitons impulser cette démarche biomimétique dans la conception de nos programmes à partir de 2022.



Alain Renaudin, président de NewCorp Conseil et fondateur du salon Biomim'expo

*" Le biomimétisme est une sorte de boîte à outils du développement durable qu'il devient urgent d'utiliser. Cela consiste à prendre le vivant comme modèle de production économe, d'organisation harmonieuse et de développement plus résilient. Un modèle ayant fait ses preuves depuis 3,8 milliards d'années face aux 150 000 années de vie de l'homo sapiens. "*

### NOS CIBLES 2023

Objectif 1 :  
**S'engager pour la préservation et la restauration de la biodiversité**

**1 stratégie**  
biodiversité renforcée

**100%** des programmes<sup>(1)</sup>  
avec 1 plan d'actions en faveur  
de la biodiversité

**80%** des programmes<sup>(2)</sup>  
labellisés BiodiverCity®

**1 trajectoire** pour anticiper  
le ZAN

*(1) Tertiaires et résidentiels intégrés dans les CE 2023*

*(2) Tertiaires et résidentiels neufs livrés en 2023 avec des PC déposés depuis le lancement de la démarche RSE (2019).*

## OBJECTIF N°2

Réduire notre  
empreinte carbone

La lutte contre  
le changement  
climatique est  
au coeur de notre  
raison d'être et de  
notre démarche RSE.

## CONCORDANCE ODD

(Objectifs de Développement Durable)

STRATÉGIE NATIONALE  
BAS CARBONE

## LA CRISE CLIMATIQUE COMME ENJEU MONDIAL

La crise climatique est **un enjeu mondial qui impacte tous les secteurs d'activités privés et publics**. Le secteur du bâtiment représente environ 25% des émissions des gaz à effet de serre en France, ce qui en fait le deuxième plus gros émetteur après le secteur des transports. La phase de construction représente environ 60% de l'empreinte carbone totale de la vie d'un bâtiment neuf et 40% provient de son exploitation, période pendant laquelle le bâtiment est habité<sup>(1)</sup>.

La France a défini sa Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), alignée sur l'Accord de Paris, pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour le secteur du bâtiment, cela se traduit concrètement par :

- **La décarbonation quasi-complète du secteur d'ici 2050** sur le périmètre des consommations énergétiques.
- **Un effort considérable** sur les modes constructifs.

## UNE RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE RENFORCÉE

Depuis janvier 2022, la réglementation thermique française concernant les constructions neuves évolue en une réglementation environnementale plus ambitieuse et exigeante pour la filière. La **RE2020** vise à répondre aux objectifs fixés par l'Accord de Paris et la Stratégie Nationale Bas Carbone avec 3 ambitions claires :

- **Diminuer l'impact carbone** sur le cycle de vie des bâtiments neufs en incitant à recourir plus fortement aux énergies renouvelables et aux matériaux biosourcés
- **Encourager la sobriété énergétique** et l'efficacité énergétique
- **Garantir la fraîcheur** des bâtiments en cas de forte chaleur

(1) Sources :

Bâtiment et gaz à effet de serre - [vedura.fr](http://vedura.fr)Quel bilan carbone pour le secteur du bâtiment ? - [hellocarbo.com](http://hellocarbo.com)Carbone et Bâtiment - Association BBCE - [batimentbascarbone.org](http://batimentbascarbone.org)

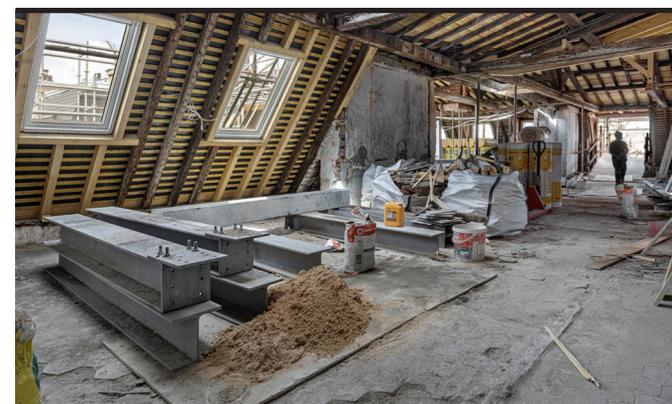
## NOTRE VISION

Pour limiter l'empreinte carbone de nos bâtiments, nous favorisons dans nos modes de construction une **approche low-tech qui tend à réduire les consommations** en s'appuyant sur les propriétés naturelles des ressources utilisées. Le recours à des matériaux bioclimatiques contribue, par exemple, à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en améliorant les performances thermiques et donc le confort des occupants, été comme hiver.

Nous cherchons également à développer l'utilisation des énergies renouvelables pour réduire les dépenses énergétiques en phase d'exploitation.

Mais **nous ne sommes pas, chez OGIC, les promoteurs d'une seule solution ou manière de faire !** Au contraire, notre mot d'ordre est **d'utiliser le bon matériau au bon endroit**. Pour atteindre les meilleures performances énergétiques, l'expérience nous montre qu'il faut savoir garder l'esprit ouvert, être attentif aux particularités d'un territoire et privilégier ses ressources. Il n'y a donc pas de modèle unique : **nous abordons nos projets en partant des forces naturelles du territoire et non d'un modèle préconçu.**

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation RE2020 en janvier 2022, nous devons poursuivre nos efforts en faveur d'une ville plus durable et anticiper les différents seuils déjà annoncés.



George V, Paris 8e

## BILAN 2021

### DÉFINITION DE NOTRE STRATÉGIE BAS CARBONE

Plus qu'une priorité, notre stratégie de réduction de l'empreinte carbone est la colonne vertébrale qui guide la conception de tous nos projets. Elle passe avant tout par l'analyse de leurs cycles de vie, par la conception de projets en harmonie avec les spécificités climatiques régionales et les ressources d'un territoire, mais aussi par l'utilisation de matériaux bas carbone.

Depuis 2020, nous avons structuré notre stratégie bas carbone autour de 4 piliers :

- Mesurer notre empreinte carbone : 147 400 tCo2 eq.
- Valider des objectifs de réduction des émissions carbone : nous visons une diminution de 24% de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025.
- Déployer un plan d'actions opérationnel en anticipant les seuils de la nouvelle réglementation RE2020.
- Communiquer nos performances auprès des différentes parties prenantes au travers de notre rapport RSE.

### PRÉPARATION DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020

Chez OGIC, nos projets s'inscrivent depuis 2019 dans l'expérimentation du label Bâtiments à Énergie Positive et Réduction Carbone (E+C-). Lancé par l'État en 2017, il permet de caractériser des bâtiments sobres en énergie et en carbone.

Cette première étape nous a permis :

- **D'intégrer** de plus en plus de matériaux bio/géo-sourcés, comme le bois
- **D'anticiper** la nouvelle réglementation RE2020

Dès 2021, nous avons souhaité mettre en oeuvre les obligations du premier seuil de la RE2020 sur le plus de projets possibles, pour expérimenter de nouvelles solutions. Chaque nouveau projet a fait l'objet d'une ACV pour nourrir cette expérience. Courant 2021, notre direction technique nationale a mené une première sensibilisation à la RE2020 auprès de l'ensemble de nos équipes techniques.

Un bâtiment  
bas carbone réussi tire  
sa force de son adaptation  
aux équilibres et aux  
ressources naturelles  
dès sa conception,  
**et sur l'ensemble  
de son cycle de vie.**

KPIs RSE - CIBLES 2021	RÉSULTATS 2020	RÉSULTATS 2021
100% des programmes faisant l'objet d'une ACV <sup>(1)</sup>	41%	100%
100% des cahiers des charges (brief archi et travaux) intégrant l'optimisation de l'empreinte carbone	65%	90%
100% des projets a minima E2C1 dès 2021	NA <sup>(2)</sup>	70%

INDICATEURS ESG	RÉSULTATS 2020	RÉSULTATS 2021
% de programmes couverts par un label ou une certification environnementale (BEPOS+, Effinergie, Label Bas Carbone, LEED, BREAM, BDM...)	23%	25%
% de programmes intégrant l'usage de matériaux bio/géo - sourcés (bois, pisé...)	32%	30%

Périmètre de collecte : PC déposés durant l'année.

(1) Analyse de Cycle de Vie

(2) NA : Non applicable

## NOTRE BILAN CARBONE AU SERVICE DE NOTRE STRATÉGIE CLIMAT

Pour définir notre trajectoire de réduction, nous avons évalué notre propre impact. Entre 2020 et 2021, nous avons réalisé **le bilan carbone complet du groupe OGIC** et les résultats ont été communiqués à l'ensemble des équipes, afin de les sensibiliser et d'agir en conséquence.

Du fait de la crise sanitaire, nous avons réalisé le bilan de nos émissions de GES pour la partie "vie de bureau" sur l'année 2019. Pour notre activité de promotion et afin d'être le plus proche de la réalité de nos modes constructifs, le calcul a été fait sur une moyenne entre nos programmes livrés en 2019, 2020 et 2021.

### LE BILAN CARBONE EST UN EXERCICE QUI ANALYSE L'EMPREINTE CARBONE DE TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR D'UNE ENTREPRISE.

Pour un promoteur, les résultats permettent de distinguer les émissions liées à l'activité de construction des bâtiments et les émissions de "vie de bureau" ou d'activité de l'organisation (déplacements des salariés, déchets, consommations énergétiques de nos propres bâtiments).

#### Périmètre du bilan carbone

	 <b>Vie de bureau</b> Scopes 1/2 /3	 <b>Promotion Construction &amp; Exploitation</b> Scopes 3 amont et aval
<b>DESCRIPTION</b>	Émissions associées aux activités de la vie de bureau d'OGIC	Émissions associées à la construction et à l'exploitation sur 50 ans des bâtiments livrés
<b>PÉRIMÈTRE</b>	Siège et filiales	Résidentiel - Tertiaire
<b>POSTES D'ÉMISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Énergie</b> consommée dans les locaux</li> <li>• <b>Déplacements</b> domicile - travail</li> <li>• <b>Déplacements</b> professionnels</li> <li>• <b>Achats</b> de biens et services</li> <li>• <b>Déchets</b></li> <li>• <b>Immobilisation</b> (équipements IT, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Produits et équipements</b> de construction</li> <li>• <b>Énergie et eau</b> de chantier</li> <li>• <b>Fret</b> amont/aval</li> <li>• <b>Fin de vie / déchets</b></li> <li>• <b>Énergie et eau</b> consommées pendant la phase d'exploitation</li> </ul>
<b>INDICATEURS</b>	kgCO2eq totaux kgCO2eq / ETP <sup>(1)</sup>	kgCO2 eq totaux KgCO2 eq / m² sur 50 ans

(1) ETP : Équivalent temps plein

## NOS RÉSULTATS

### Empreinte Carbone totale

147 400  
tCO<sub>2</sub>eq



#### Vie de bureau

Émissions associées aux activités de la vie de bureau de OGIC  
Scopes 1/2/3

2 300 tCO<sub>2</sub>eq

2%

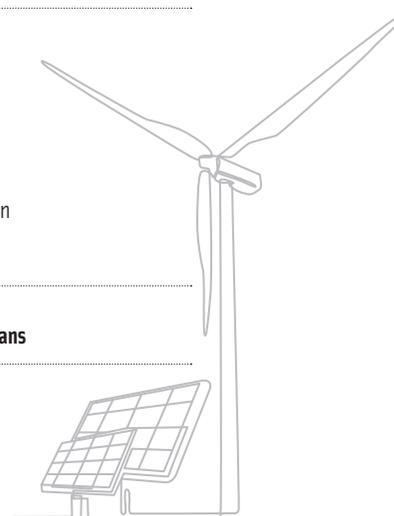


#### Promotion Construction & Exploitation

Émissions associées à la construction et à l'exploitation sur 50 ans des bâtiments livrés  
Scopes 3 amont & aval

145 100 tCO<sub>2</sub>eq

98%



## DÉFINITION DE NOTRE TRAJECTOIRE CARBONE ET DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

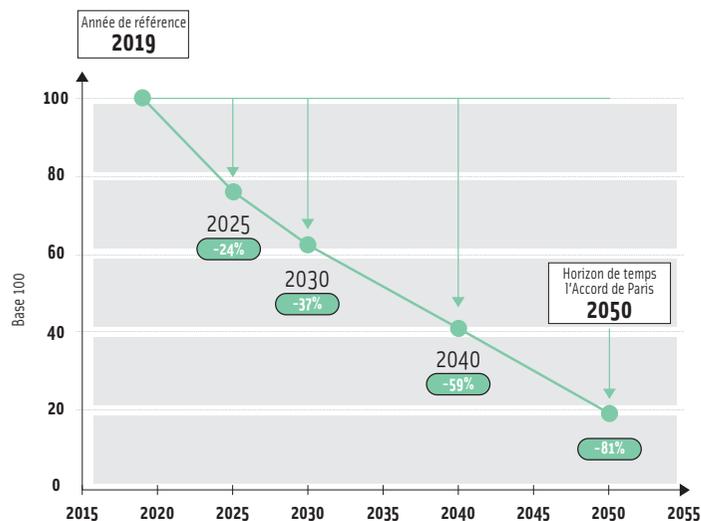
En 2021 et dans la continuité de la mesure de l'empreinte carbone, nous avons défini notre trajectoire bas carbone avec un cabinet spécialisé Carbone 4. Cette trajectoire est établie en cohérence avec la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et l'Accord de Paris.

**Nous visons à réduire de 37% nos émissions GES d'ici 2030.**



l'Orangerie, Lyon

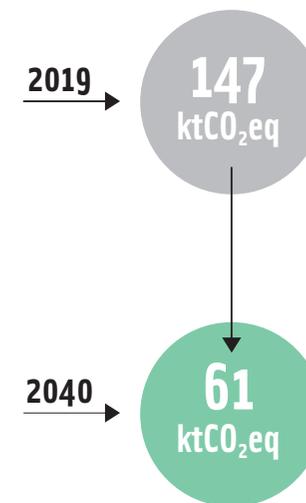
### Trajectoire de réduction des émissions d'OGIC à l'horizon 2050



### ATELIERS DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

Suite à l'identification de notre trajectoire bas carbone, 2 ateliers ont été animés par Carbone 4 avec des référents métiers d'OGIC, dans le but d'identifier des actions concrètes de réduction de l'empreinte carbone de nos activités immobilières.

### Objectif de réduction en absolu



L'empreinte carbone d'OGIC doit décroître de 59% d'ici 2040 pour être alignée avec la SNBC.

L'utilisation  
de matériaux  
biosourcés **ou**  
**bas carbone est**  
**ici privilégiée.**

### Ambitions environnementales

RE2020 seuils 2025

Label BiodiverCity®

NF Habitat HQE  
niveau excellent

Label biosourcé niveau 1

Logements flexibles

Réemploi

## FOCUS

### NATURIA, CARRIÈRES-SOUS-POISSY



Naturaia, Carrières-sous-Poissy

**NATURIA**, projet résidentiel inscrit au cœur du nouvel éco-quartier de Carrières-sous-Poissy, participe à la création du centre-ville de demain. **Un centre-ville ambitieux ouvert sur la nature** et respectueux de valeurs humaines fortes.

Dans ce contexte et en lien avec notre stratégie de responsabilité sociétale, ce projet vise **une démarche environnementale ambitieuse** avec de nombreux labels et certifications garantissant une réalisation économe en énergie, préservant la biodiversité locale et réduisant l'empreinte carbone.

#### 1. Flexibilité des logements

Conçu sur le principe de **l'architecture évolutive**, le projet sera flexible avec une structure poteau-poutre et refend béton pour permettre facilement d'agrandir ou de réduire le logement selon le besoin de ses habitants.

#### 2. Utilisation de matériaux biosourcés

L'utilisation de matériaux biosourcés ou bas carbone est privilégiée : façade à ossature bois, menuiseries en bois ou mixte bois-alu, isolation des charpentes avec des matériaux naturels.

#### 3. Démarche d'économie circulaire

Le projet est accompagné par un AMO<sup>(1)</sup> réemploi afin d'identifier des matériaux ou équipements reconditionnés ou upcyclés qui pourraient être utilisés.

#### 4. Optimisation de la consommation énergétique

Le projet prévoit l'utilisation d'une chaufferie à granulés de bois (combustible 100% naturel) pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage afin notamment d'optimiser la consommation énergétique, de réduire l'utilisation des énergies fossiles et donc de limiter l'impact carbone de cette réalisation.

#### 5. Végétation riche

Une végétation dense est prévue autour de 3 jardins permettant ainsi de créer des îlots de fraîcheur.

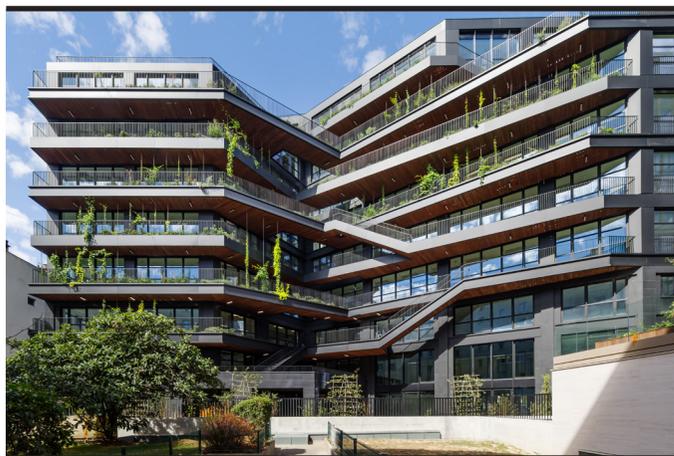
(1) AMO : Assistant à maîtrise d'ouvrage

## PERSPECTIVES 2022/2023

### SENSIBILISER LES ÉQUIPES POUR AMÉLIORER NOTRE EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le déploiement du plan d'actions de notre stratégie bas carbone doit s'appliquer à tous les niveaux de l'entreprise. C'est pourquoi nous avons décidé, dès 2022, de renforcer l'accompagnement de nos équipes dans la mise en oeuvre des actions.

Concrètement, nous allons sensibiliser nos équipes et déployer des **formations adaptées à tous les métiers de l'entreprise**. Elles concernent la mise en application et l'anticipation des seuils de la RE2020 pour l'ensemble de nos programmes immobiliers.



The factory, Clichy

### AGIR POUR AMÉLIORER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE NOS BÂTIS

Suite aux ateliers menés avec nos référents métiers, notre plan d'actions visera à :

- **Mieux choisir les matériaux**
  - Privilégier les matériaux bas-carbone
  - Favoriser des approvisionnements de matériaux locaux et l'utilisation de matériaux de réemploi
- **Optimiser la conception et la construction**
  - Réduire les infrastructures des bâtiments
  - Concevoir des bâtiments réversibles
- **Favoriser la réhabilitation**
  - Conserver l'existant au maximum
- **Réduire les besoins énergétiques**
  - Améliorer l'isolation, optimiser la conception bioclimatique du bâti...
- **Optimiser les systèmes énergétiques**
  - Choix de vecteurs moins carbonés, intégration des systèmes d'énergies renouvelables...
- **Inciter les usagers à devenir acteurs d'une ville durable**
  - Acculturer davantage les clients dans une démarche écoresponsable
  - Développer les solutions connectées pour réguler les consommations énergétiques

### MESURER POUR SUIVRE NOTRE TRAJECTOIRE CARBONE

Suite au 1<sup>er</sup> bilan carbone et à la définition de notre trajectoire bas carbone, nous allons suivre les évolutions de notre empreinte en développant de nouveaux outils. À cet effet, **le Comité des jeunes** mène des réflexions pour identifier une calculatrice simplifiée de mesure d'émissions de gaz à effet de serre avant-projet.

### NOS CIBLES 2023

Objectif 2 :  
**Réduire notre empreinte carbone**

**Anticiper**  
les seuils RE2020

**100%** des PC déposés  
en RE -8%<sup>(1)</sup> à partir de 2023

(1) IC construction

## OBJECTIF N°3

Favoriser la résilience  
et la durabilité de  
nos réalisations

Changer la manière  
de concevoir  
les projets  
urbains.

## CONCORDANCE ODD

(Objectifs de Développement Durable)



## NOTRE VISION

La durabilité et la résilience des bâtiments que nous construisons sont des enjeux importants face à la nécessité d'adopter une démarche plus sobre en ressources. A notre niveau, nos programmes doivent être en capacité de changer d'usage sur le long terme et de réemployer les éléments qui les composent. **Nous nous attachons à adapter nos méthodes et nos infrastructures pour limiter l'obsolescence des projets et contribuer à bâtir des villes plus durables.**

La réversibilité permet aux bâtiments de servir indifféremment l'usage de logement ou de bureau. La flexibilité modifie les espaces selon le principe de l'habitat évolutif. Ces deux modes de construction allongent la durée de vie de nos projets.

Le réemploi de matériaux vise à réduire notre empreinte carbone, mais surtout à donner une seconde vie aux déchets. Pour nous accompagner dans cette démarche, nous avons rejoint le Booster du réemploi en 2021, une alliance fondée en 2020 pour mobiliser les acteurs de l'immobilier et ainsi massifier son usage.

## PAROLE D'EXPERT



DR  
Christine Leconte, présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes

*“ Quel est l'impact de cette obsolescence d'un point de vue écologique ? ”*

D'un côté, on produit trop de déchets et de l'autre, on manque de matériaux... **La solution, c'est une véritable désintoxication de notre marché pour les projets neufs.** Nous devons apprendre à partir de l'existant comme source de matière à utiliser pour reconstruire. De cette manière, au lieu de gaspiller l'environnement, nous construirons en harmonie avec lui.

*“ Comment prévoir la question du réemploi d'un point de vue architectural ? ”*

C'est une question de bon sens par rapport aux pénuries et à la crise écologique. C'est aussi une question économique car **il est plus rentable de récupérer et de réemployer sur place que de démolir !** Il est donc primordial pour le secteur du bâtiment de limiter les consommations de matières premières, de réduire au maximum les déchets générés tout en intensifiant le tri et le recyclage de ces derniers, d'anticiper les usages par la réversibilité et la modularité des systèmes constructifs.

## BILAN 2021

### INTÉGRER LA FLEXIBILITÉ ET LA RÉVERSIBILITÉ DANS NOS CONCEPTIONS

La réversibilité et la flexibilité sont réfléchies dès la conception des projets. Depuis 2019, nos équipes ont intégré petit à petit le principe de flexibilité dans nos programmes sous la forme de cloisons SAD (Séparatives d'Appartements à ossature Double) ou de cloisons dites acoustiques.

C'est notamment le cas de New G à Paris 13e qui propose une pièce "baladeuse" dans certains logements. A Lyon, avec le programme Ydeal Confluence, nous avons réalisé un immeuble 100% réversible.

Comme les usages, les besoins et les désirs de nos acquéreurs évoluent constamment. Nous mettons donc au point de nouvelles techniques pour intégrer ces principes dans plus de programmes. **Aujourd'hui, plus de la moitié des cahiers des charges des modes constructifs intègrent une réflexion sur la flexibilité.**

### CONCEVOIR DANS UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Chez OGIC, l'économie circulaire se matérialise principalement de deux manières :

- La réhabilitation
- Le réemploi des matériaux

**La réhabilitation urbaine permet de revaloriser le patrimoine sans le déconstruire.** L'usage du bâtiment est ainsi repensé pour répondre aux nouveaux besoins des acquéreurs. L'identité architecturale est conservée tout en limitant l'empreinte écologique de la construction. OGIC a été retenu en 2021 pour réhabiliter deux grands projets de bureaux sur l'avenue George V et sur le boulevard Haussmann à Paris.

**Le réemploi nous permet d'aménager un espace avec des ressources existantes** et donc de limiter notre empreinte environnementale. Le partenariat signé avec le Booster du réemploi a pour objectif de nous accompagner annuellement, pendant 3 ans et sur 5 de nos programmes, en structurant nos méthodes et en sensibilisant toutes nos équipes.

En rejoignant la plateforme collaborative du Booster du réemploi, nous souhaitons aller plus loin et plus vite dans la structuration de cette filière d'économie circulaire.

#### KPIs RSE - CIBLES 2021

#### RÉSULTATS 2020

#### RÉSULTATS 2021

Au moins 1 projet intégrant de la flexibilité par agence et par an (8 agences en 2021)

2 agences sur 7

4 agences sur 8<sup>(1)</sup>

100% des cahiers des charges des modes constructifs imposant une réflexion sur la flexibilité

15%

60%

Périmètre de collecte : PC déposés durant l'année

(1) Création de l'agence de Nice en 2021

En avril 2021,  
nous avons signé  
un Contrat de Promotion  
Immobilière (CPI)  
pour la réhabilitation  
d'un immeuble de bureaux  
situé au 7 avenue George V  
à Paris 8<sup>ème</sup>.

Ce projet s'inscrit  
dans une démarche  
d'économie circulaire.

## FOCUS

### GEORGE V, PARIS 8<sup>E</sup>

#### RÉHABILITATION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX VISANT À INTÉGRER DU RÉEMPLOI



George V, Paris 8e

Dans une logique d'économie circulaire et **en cohérence avec nos objectifs d'excellence écologique**, ce projet propose à la fois la réhabilitation d'un patrimoine existant et mène une réflexion pour intégrer, dès la phase conception, des matériaux et équipements de fin de stock ou reconditionnés sur certaines zones adaptées du programme.

**Pour structurer cette démarche de réemploi**, nous avons inscrit ce programme au Booster. Leurs experts accompagnent nos équipes opérationnelles et l'ensemble des parties prenantes de la chaîne de valeur pour atteindre les objectifs suivants : identifier le potentiel de réemploi, intégrer des pistes d'actions concrètes en phase conception, accompagner les équipes à la phase consultation pour assurer la prise en compte auprès des fournisseurs.

#### Principaux atouts de la démarche initiée :

- Intégration en amont du réemploi avec l'ensemble des acteurs
- Sensibilisation des différents partenaires
- Méthode structurée au sein de nos équipes immobilier d'entreprise

**En 2021, nous avons donc identifié dans un premier temps des matériaux et équipements de réemploi susceptibles d'intégrer la phase de consultation prévue en 2022.** Exemples de matériaux et équipements reconditionnés ciblés en phase conception :

- Revêtement de sol pour les sanitaires R-1
- Peinture recyclée pour les locaux techniques
- Reprise de la tomette du R+6 pour le futur local vélo

## PERSPECTIVES 2022/2023

### VERS UNE ARCHITECTURE ENCORE PLUS ÉVOLUTIVE

Pour allonger le cycle de vie d'un immeuble, l'architecture évolutive est une solution d'avenir ; elle propose une construction plus durable et plus pérenne. Qu'il s'agisse de logements ou de bureaux, la flexibilité ou la réversibilité architecturale permettent de répondre plus rapidement aux transformations de l'usage d'un bâtiment.

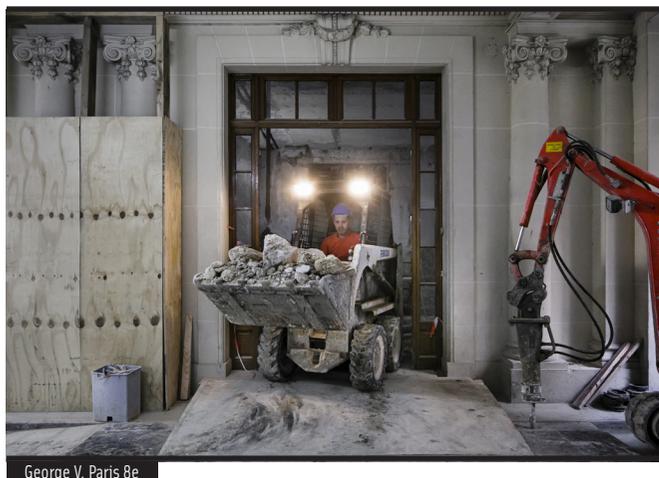
Nous continuons et renforçons nos ambitions en la matière sur la période 2022/2023 en déployant une solution de flexibilité et/ou de réversibilité sur au moins un programme par agence.

### INSCRIRE NOS PROGRAMMES DANS UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nous souhaitons également renforcer dans notre feuille de route 2022-2023 la prise en compte des principes de l'économie circulaire sur l'ensemble de la chaîne de valeur. En ce sens, nous allons sensibiliser et former les équipes opérationnelles à la logique de l'économie circulaire.

L'enjeu est de taille pour la promotion immobilière. Nous ne sommes pas une entreprise de construction mais nous avons néanmoins un impact considérable sur les déchets produits par nos réalisations. Nous contribuons donc aux 40 millions de tonnes de déchets générés chaque année par le secteur du bâtiment<sup>(1)</sup>. Afin de participer à la diminution de ce chiffre, nous devons plus que jamais réduire notre consommation de matières premières.

**L'année 2022 sera une année pilote pour intégrer concrètement le réemploi à nos programmes.** Avec l'ensemble de nos parties prenantes, AMO réemploi, assureurs et futurs acquéreurs, nous allons progressivement monter en compétence sur le sujet.



George V, Paris 8e



### NOS CIBLES 2023

Objectif 3 :  
**Favoriser la résilience  
et la durabilité de  
nos réalisations**

#### 1 projet

par agence intégrant de la flexibilité  
et/ou de la réversibilité

#### 5 projets OGIC

inscrits et suivis dans le  
Booster du réemploi sur 2022

#### 100% des PC déposés

à partir de 2023 intégrant un système  
de récupération des eaux de pluie pour  
les espaces végétalisés communs

(1) Source : Déchets du bâtiment - Ministère de la Transition écologique

#2

# Une démarche coresponsable auprès de nos parties prenantes

## NOS 2 OBJECTIFS

- CONCEVOIR DES ENVIRONNEMENTS PROPICES À UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE
- PERMETTRE À NOS ACQUÉREURS D'ÊTRE ACTEURS D'UNE VILLE DURABLE

## NOTRE VISION

Une démarche RSE n'a de sens que si l'entreprise agit en lien avec l'ensemble de ses parties prenantes. Ainsi, depuis le début de notre stratégie et en cohérence avec notre raison d'être, nous cherchons à rassembler un collectif autour d'une vision commune : celle d'une ville plus durable.

Les usagers étant au coeur de nos activités, nous avons priorisé nos objectifs dès 2019 pour répondre à leurs besoins et à leurs attentes. Ainsi, notre ambition est de concevoir des **environnements toujours plus propices à leur bien-être**.

Mais notre mission ne s'arrête pas à la livraison de nos programmes. Nous nous engageons également à accompagner nos acquéreurs vers des usages vertueux de nos bâtiments, pour qu'ils deviennent eux-mêmes pleinement acteurs d'une ville durable.



## PAROLE D'EXPERT

*“ Allons-nous vers un urbanisme du bien-être ? ”*

De plus en plus d'acteurs territoriaux s'intéressent à l'approche par le bien-être, mais on est encore loin d'un urbanisme centré sur l'humain.

**L'urbanisme du bien-être est un urbanisme qui favorise l'échange**, l'attention et l'épanouissement des personnes, tout en donnant accès aux éléments qui font consensus pour les citoyens en terme de bien-être. C'est aussi un urbanisme qui respecte l'environnement, les non humains et les écosystèmes.



Lise Bourdeau-Lepage, docteure en économie, professeure de géographie et chercheuse au laboratoire Environnement Ville Société de l'Université Jean Moulin Lyon III

*“ La ville durable est-elle pourvoyeuse de bien-être ? ”*

La ville douce est un espace ouvert favorisant l'échange et la diversité à tous les niveaux : fonctions urbaines, biodiversité, catégories socio-professionnelles... On peut y voir une nouvelle agora dans laquelle **la participation des habitants est centrale** et leurs aspirations, besoins et rythmes de vie sont pleinement pris en compte.

*“Une ville sensible remet les sens de l'homme à l'honneur, tient compte de son bien-être et de son appétence pour la nature.”*

Lise Bourdeau-Lepage

## OBJECTIF N°1

Concevoir des environnements propices à une meilleure qualité de vie

Nous sommes attentifs au bien-être des usagers et à la qualité des logements proposés tout en développant un programme intégré dans la vie économique et sociétale du territoire.

### CONCORDANCE ODD

(Objectifs de Développement Durable)



## BILAN 2021

### LE CONFORT INTÉRIEUR AU CŒUR DE NOS SOLUTIONS TECHNIQUES

Se sentir bien chez soi et dans son environnement de travail est une prérogative indispensable. En effet nous passons **80% de notre temps en moyenne dans des endroits clos** dont 67% dans notre logement<sup>(1)</sup>.

C'est dans ce contexte, que depuis 2019 **la santé et le bien-être sont des critères essentiels dans la conception de nos programmes.**

Via un outil d'aide à la décision, nous intégrons au moins 1 plus-value liée au confort d'été, à la qualité acoustique, au confort visuel ou à la qualité d'air pour la quasi totalité de nos programmes.

En 2021, nous avons renforcé nos exigences concernant la limitation des composés organiques volatiles dans les matériaux utilisés (peintures, colles), mais également en visant des standards internationaux comme la certification Well Building Standard® pour nos programmes d'immobilier d'entreprise.

(1) Source "Les chiffres en air intérieur" Ademe

KPIs RSE - CIBLES 2021	RÉSULTATS 2020	RÉSULTATS 2021
100% des programmes présentant au moins une plus value liée au confort d'été, visuel, acoustique ou à la qualité d'air <sup>(1)</sup>	90%	95%
<b>INDICATEURS ESG</b>		
% de programmes utilisant des matériaux à faible émission de polluants, notamment les COV (Composés Organiques Volatils) <sup>(1)</sup>	27%	63%
% de programmes respectant les standards NF Habitat acoustique <sup>(1)</sup>	32%	38%
% de programmes proposant un accès facilité à des espaces verts <sup>(1)</sup>	100%	100%
Nombre de réalisations avec certification Well Building standard® ou OSQMOZ <sup>(2)</sup>	NA <sup>(3)</sup>	1

(1) Périmètre : PC déposés durant l'année - (2) Périmètre : Livraisons durant l'année - (3) NA : Non applicable

## LA MIXITÉ URBAINE, POUR DES VILLES PLUS HUMAINES

Au-delà du logement, les acquéreurs portent également une attention toute particulière aux différents services, commerces et infrastructures proposés au sein de leur quartier. **La qualité de vie de ces espaces** et du territoire est un enjeu de taille pour les promoteurs immobiliers.

**La mixité réinvente la ville**, combat la ségrégation, imagine un futur partagé pour mieux vivre, se respecter, comprendre et accepter l'autre. Nous aspirons à équilibrer la composition sociale, à mieux insérer les différentes générations dans la ville et dans la société.

Nous portons ces valeurs depuis de nombreuses années en créant des projets à la **programmation mixte, sachant offrir des services intergénérationnels.** Comme à Lyon avec la résidence Le Petit Prince qui permet de lutter contre la précarité étudiante et l'isolement des seniors.

## FOCUS

DES PROGRAMMES ORIENTÉS VERS LE BIEN-ÊTRE DES RÉSIDENTS

### CONTEMPLATION, SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR



Contemplation, Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Le programme "Contemplation" a été conçu dans l'objectif de favoriser le bien-être des résidents autour de 3 critères essentiels.

- **Confort visuel**  
La résidence s'insérera au cœur d'un parc arboré et les terrasses seront ainsi orientées face aux espaces verts.
- **Confort acoustique**  
Toutes les dalles de béton seront épaissies à 23 cm afin de limiter les nuisances sonores.
- **Confort d'été**  
La végétation permettra de développer des îlots de fraîcheurs. Des structures de pergolas seront pré-installées sur les terrasses afin d'améliorer le confort des habitants face aux futurs pics de chaleur.

### NEW WAY, AUBERVILLIERS



New Way, Aubervilliers

La résidence New Way à Aubervilliers proposera notamment 2 typologies de confort.

- **Confort visuel**  
90% des fenêtres auront une vue sur un espace vert, soit 100% des logements. En effet, avec une double orientation, chaque appartement disposera d'une vue directe sur le jardin commun ou les terrasses végétalisées. De plus, la majorité des logements bénéficiera de prolongements extérieurs : jardins, balcons, loggias, terrasses privatives et rooftops aux derniers étages.
- **Confort d'été**  
Un cœur d'îlot végétalisé conçu pour favoriser la biodiversité locale permettra de lutter contre les îlots de chaleur.

## 4 typologies de confort intégrées dès la conception

- **Confort visuel**  
Éclairage naturel, ouvertures sur l'extérieur
- **Qualité d'air**  
Peinture, matériaux et produits labélisés, ventilations double-flux
- **Qualité acoustique**  
Orientation des pièces pour réduire les nuisances sonores entre les logements
- **Confort d'été**  
Végétalisation des espaces extérieurs, circulation d'air par des logements traversants, stores solaires

Visant la certification **Well Building Standard®**, la qualité d'air intérieur est un enjeu important dans la conception de cet immeuble de bureaux.

## FOCUS

### SWELL, CLICHY

LA QUALITÉ D'AIR AU CŒUR DES IMMEUBLES DE BUREAUX



SWELL, Clichy

Le programme SWELL propose 2 immeubles qui associent des bureaux et des commerces. En cohérence avec notre stratégie de responsabilité sociétale et nos objectifs de confort d'usage, ce programme s'est inscrit dans la démarche des certifications suivantes :

- Breeam<sup>(1)</sup>, **Very Good**
- HQE<sup>(2)</sup>, **Excellent**
- Well Building Standard®, **Silver**
- Effnergie +

Ces certifications, complémentaires entre elles, permettent de garantir la performance énergétique du bâtiment, de limiter les impacts environnementaux et de proposer un cadre de vie au travail à la fois sain, qualitatif et favorisant le bien-être.

Nous avons souhaité aller **plus loin que la réglementation concernant les enjeux de qualité d'air intérieur**.

C'est pourquoi nous avons mis en place des CTA (Centrale de Traitement d'Air) pour traiter et approvisionner de l'air hygiénique sur les plateaux de bureaux, avec des niveaux de filtration renforcés. Ces CTA sont équipées de 3 niveaux de filtration mis en série pour filtrer étape par étape des particules de plus en plus fines. Ils nous permettent notamment de filtrer les pollutions extérieures, comme les particules fines issues du trafic routier.

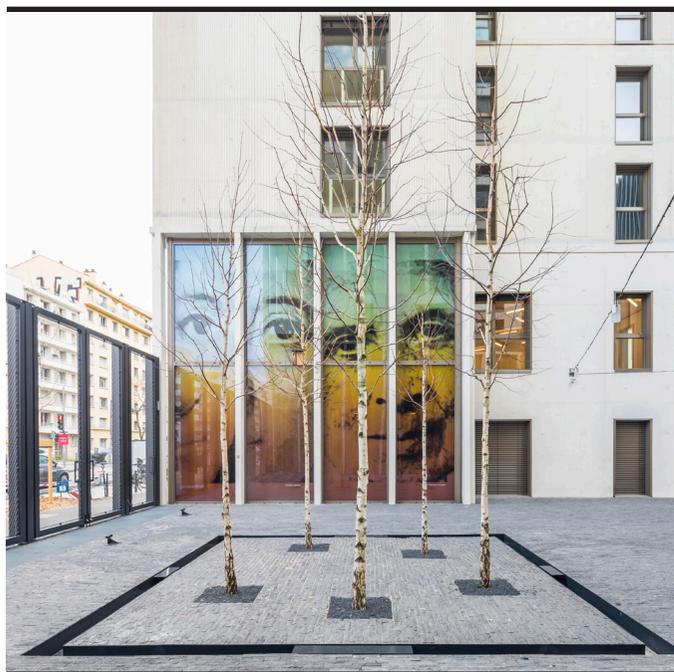
(1) Building Research Establishment Environmental

(2) Haute Qualité Environnementale

## FOCUS

### ÉMERGENCE LAFAYETTE, LYON

#### RECONNECTER UN QUARTIER À LA VILLE PAR LA MIXITÉ DES USAGES



Emergence Lafayette, Lyon

La mixité réinvente la ville, pour imaginer un futur partagé. Telle a été notre conviction sur le projet Émergence Lafayette à Lyon, pour la construction d'un nouvel îlot à La Part-Dieu, l'un des quartiers d'affaires les plus dynamiques de France. Réinsérer du logement dans une zone tertiaire, reconnecter développement économique et social et faire se rencontrer une mixité d'habitants : notre projet dessine une ville en mouvement, qui sait s'adapter aux besoins de celles et ceux qui y vivent.

Ce projet multifonctionnel permet aux occupants d'habiter dans l'un des 138 logements, de travailler dans l'immeuble de bureaux, de **vivre en profitant de commerces et de services**, mais aussi de s'y recueillir dans le centre diocésain et sa chapelle.

#### Chiffres clés :

- 630 m<sup>2</sup> pour le centre diocésain et l'espace de coworking
- 8 600 m<sup>2</sup> de bureaux
- 47 logements en résidence sociale pour jeunes actifs
- 91 logements en accession dont 11 à prix maîtrisés

L'objectif majeur de cette mixité est à la fois simple et original : ramener l'habitant au cœur de ce quartier d'affaires, à travers des bâtiments favorisant une vraie diversité sociale.

#### Le programme propose notamment 1 résidence sociale à destination des :

- familles monoparentales,
- jeunes sortis de l'Aide Sociale à l'enfance,
- étudiants boursiers,
- jeunes en situation de précarité.

En plus d'aider les jeunes à se loger, la résidence propose de véritables services autour de l'intégration. Elle emploie notamment des travailleurs sociaux aux côtés des résidents et organise des événements autour de l'emploi, en partenariat avec le diocèse.

La mixité urbaine participe au développement économique et social d'un quartier en proposant **une mixité d'usages aux habitants et aux usagers. Elle favorise les échanges et le lien social entre tous les citoyens.**

## OBJECTIF N°2

Permettre  
à nos acquéreurs d'être  
acteurs d'une ville durable

La conception  
d'espaces partagés  
et l'encouragement  
des écogestes doivent  
être intégrés dans  
nos programmes.

CONCORDANCE ODD  
(Objectifs de Développement Durable)



## BILAN 2021

40% de l'empreinte carbone d'un bâtiment est lié à son usage<sup>(1)</sup>. Co-concevoir les espaces partagés, encourager les écogestes, mettre en place des systèmes de réduction des consommations... Sur chacun de nos projets, nous veillons à permettre à nos habitants d'être acteurs d'une ville plus durable.

Aujourd'hui, notre rôle est aussi de **promouvoir un usage vertueux de nos programmes**, de **favoriser le bien-être individuel** et collectif, même après la livraison.

Pour répondre à nos premiers objectifs RSE, depuis 2019, **100% de nos programmes proposent au moins 1 action de sensibilisation** ou d'accompagnement pour agir positivement.

Cela peut passer par un guide d'écogestes distribué lors de la remise des clés, ou par des ateliers de sensibilisation à la gestion écologique des espaces verts. Dans le programme Jardin des Orfèvres au Blanc Mesnil, par exemple, nous avons confié à la société MUGO une mission d'animation d'ateliers de sensibilisation à la biodiversité et à l'agriculture urbaine pour une durée de 3 ans.

(1) Source : Quel est le poids carbone global d'un immeuble de bureaux en France ? Ordre des architectes

Pour inciter les usagers à agir de manière vertueuse au sein de leurs logements (tri des déchets, diminution de leur consommation d'énergie), **nous intégrons de plus en plus l'approche Nudge**. Cette théorie, issue des sciences comportementales, propose d'inciter un individu à agir, sans jamais chercher à le contraindre. En 2021, toutes nos équipes opérationnelles y ont été sensibilisées.



Jardin des Orfèvres, Le Blanc-Mesnil

### KPIs RSE - CIBLES 2021

100% des programmes intégrant au moins une action de pédagogie aux bonnes pratiques à destination de nos clients

### INDICATEURS ESG

% de programmes sensibilisant ses occupants à la mobilité alternative (vélos, véhicules électriques, trottinettes...)

Périmètre : PC déposés durant l'année

### RÉSULTATS 2020

100%

41%

### RÉSULTATS 2021

100%

69%

## INCITER À LA MOBILITÉ DOUCE ET À LA CONSOMMATION LOCALE

### DES VÉLOS POUR LES ACQUÉREURS

Nous encourageons de plus en plus les mobilités douces dans nos programmes. Nos équipes de Lyon, Annecy et Marseille ont notamment proposé dans certaines résidences la mise en place de **vélos électriques partagés pour les résidents**.

Le but de cette initiative : inciter à la pratique d'une activité sportive bénéfique à la santé et au bien-être et favoriser un mode de transport doux, réduisant l'empreinte carbone des trajets du quotidien.



Système de vélos électriques partagés

### PROGRAMME FAVORISANT LES LIAISONS PIÉTONNES

Avec l'exemple du Jardin des Orfèvres au Blanc-Mesnil, nous avons souhaité multiplier et **valoriser les liaisons piétonnes vers les points d'attractivité** à proche distance : le centre-ville situé à 500 mètres, la future gare du Grand Paris Express située à 300 mètres et le Parc urbain d'environ 23 hectares jouxtant la résidence. Plus qu'un simple parcours entre la résidence et l'extérieur, les dessertes sont traitées comme des promenades agréables pour inciter les résidents à emprunter ces liaisons douces.

### BOÎTE CONNECTÉE AU SERVICE DES COMMERÇANTS LOCAUX

Dans le hall de l'immeuble de logements du programme Émergence à Lyon, des boîtes aux lettres connectées SEZAAM BOX sont installées pour permettre aux acquéreurs de **se faire livrer les colis de leurs commerçants locaux** via une application dédiée.



Des boîtes aux lettres connectées à Émergence, Lyon

Nous imaginons  
pour chaque lieu  
**des solutions adaptées**  
pour encourager  
**les changements**  
**d'usages.**

Les clés pour réussir :  
**innovation, créativité**  
**et fluidité** des parcours  
proposés.

Utiliser **la théorie du nudge** ("coup de pouce" en français), issue des sciences comportementales. Elle propose d'inciter un individu à agir, sans jamais chercher à le contraindre.

## FOCUS

### LE NUDGE, UNE APPROCHE VERTUEUSE

**Nous intégrons de plus en plus le principe du Nudge** dans nos programmes, et ce dès leur conception. Cette technique d'influence douce permet d'éviter des mesures plus contraignantes et moins efficaces. Mis bout à bout, les changements individuels provoqués permettent d'obtenir un impact positif à grande échelle.

Dans plusieurs de nos programmes, comme **New G à Paris 13e** ou **Émergence à Lyon**, nous mettons en oeuvre des solutions concrètes et originales pour orienter les comportements des usagers.

#### Encourager l'activité physique par une meilleure visibilité des escaliers

Nous avons créé une cage d'escalier "nudgée" pour les 17 étages du programme Émergence à Lyon. Afin d'inciter les clients à prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur, nous avons mis en place une méthode ludique avec une **animation à chaque niveau** : une photo, des stickers avec des défis, des questions "Le saviez-vous ?" ou "Vrai ou faux ?"

L'accès à cet escalier est vitré au rez-de-chaussée pour donner encore plus envie aux résidents de l'utiliser.



Emergence Lafayette, Lyon



New G, Paris 13e

#### Multiplier les écogestes pour réduire leur empreinte environnementale

- Stickers à apposer dans les logements pour ne pas oublier de faire les bons gestes du quotidien au bon moment. Exemple : 1 sticker sur le robinet pour nous rappeler que l'eau est une ressource à préserver.
- Sur les pommeaux de douche, une diode électroluminescente passe du vert au rouge après 7 minutes sous la douche pour nous inviter à faire des économies d'eau.
- Rappel visuel dans les locaux d'ordures ménagères pour favoriser le tri sélectif.

#### Encourager une consommation énergétique raisonnable

- Mettre en place 1 bilan énergétique comparatif entre les habitants pour les inciter à réduire leur consommation.
- Adosser 1 "serious game" pédagogique pour inciter à réduire ses dépenses énergétiques.

#### Favoriser le lien social avec de nombreux espaces aménagés à cet effet

Du rez-de-chaussée animé par un parcours de santé, une bibliothèque partagée, un atelier de bricolage et des jeux pour enfants, jusqu'à la terrasse partagée dotée d'une grande serre potagère, tout a été pensé pour **créer une vraie communauté de vie** ouverte sur le quartier.

## PERSPECTIVES 2022/2023

### MAINTENIR ET RENFORCER LE CONFORT D'USAGE DE NOS PROGRAMMES

La nouvelle feuille de route 2022/2023 se veut ambitieuse. Elle prolonge notre volonté de concevoir des environnements propices à **une meilleure qualité de vie pour les usagers** en garantissant le confort d'usage et en leur permettant d'être acteurs de leur logement mais également de leur quartier et de leur ville.

#### 2 nouveaux objectifs viennent compléter notre feuille de route :

- 100% de nos projets avec un espace extérieur (individuel ou commun) : une priorité pour les acquéreurs suite à la crise sanitaire Covid-19
- Optimisation de la qualité d'air de nos programmes. Avec notamment le renforcement de la Qualité d'air des immeubles de bureaux.  
Objectif : 100% des programmes tertiaires filtrant 99% des particules de 1 µm et offrant un renouvellement d'air 20% supérieur à la réglementation.



Pour cette nouvelle feuille de route RSE 2022/2023, nous renforçons nos ambitions avec 3 nouveaux objectifs.

### CO-CONSTRUIRE AVEC NOS PARTENAIRES DES SOLUTIONS DURABLES ET RESPONSABLES

En 2020, nous avons initié **une démarche d'achats responsables autour de 4 familles d'achats** : l'agencement et l'installation, le matériel informatique, le mobilier et les fournitures de bureau et les prestations de services.

Notre volonté est de continuer à développer cette démarche dans toutes nos relations contractuelles d'ici 2023, en validant un process adapté à nos métiers par famille d'achats et en capitalisant sur l'existant.

Nous souhaitons également **nous engager vers des financements responsables** en augmentant la part des prêts à impact dans le financement de nos programmes et en intégrant des financements verts dans la reconduite des prêts corporate.

### DÉVELOPPER UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS PAR LE PROJET

Qu'il s'agisse de nos clients, mais aussi de toutes les parties prenantes du territoire concernées par un projet, notre ambition est d'instaurer avec tous un dialogue basé sur la confiance et l'écoute.

### CONTRIBUER À LA COHÉSION ET AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Chaque programme doit permettre de favoriser le développement économique et sociétal du territoire concerné comme par exemple : le soutien de la micro-économie locale en proposant des paniers de produits locaux aux acquéreurs, le co-financement des infrastructures avec les collectivités, l'organisation durant la phase chantier d'une restauration locale, la proposition à la collectivité du réemploi de végétaux...

## NOS CIBLES 2023

**100%** des programmes avec a minima 2 actions garantissant le confort des acquéreurs

**1 démarche** d'achats responsables

**Respecter un délai de réponse** aux clients de 5 jours ouvrés

**100%** de nos projets participant au développement du territoire

Retrouvez nos cibles détaillées page 51



#3

S'engager ensemble

au quotidien

**NOS 2 OBJECTIFS**

- CRÉER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ATTRACTIF ET BIENVEILLANT
- CULTIVER NOTRE ENGAGEMENT DANS NOTRE QUOTIDIEN

## AGIR TOUS ENSEMBLE

À tous les niveaux et dans tous les métiers d'une entreprise, les équipes doivent agir individuellement et collectivement dans la réalisation des objectifs RSE fixés.

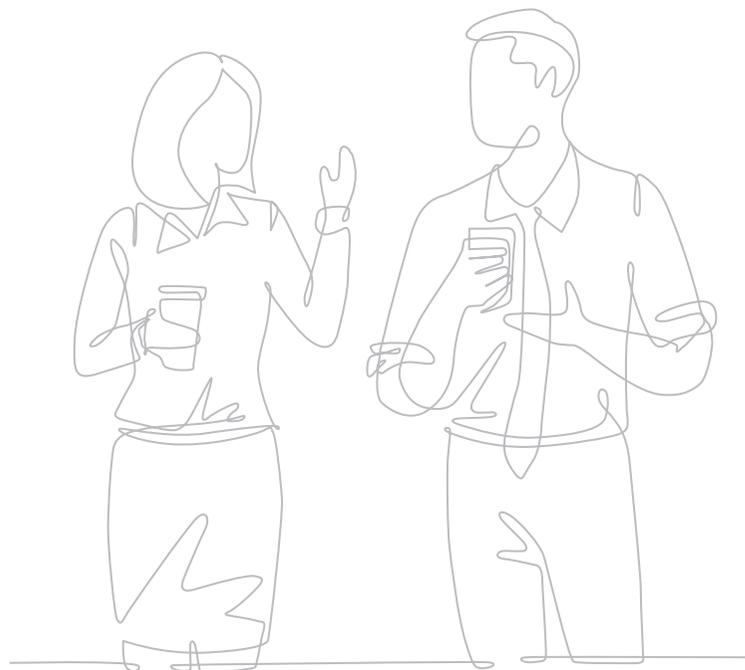
Pour favoriser cet engagement et impliquer l'ensemble des équipes, il est essentiel de créer un environnement de travail attractif et bienveillant.

**Enjeu renforcé depuis 2021 par la crise sanitaire du Covid-19.** Il s'agit là d'un atout essentiel pour attirer de nouveaux talents et fidéliser les équipes dans un contexte, sectoriel et mondial, en perpétuel mouvement.

Chez OGIC, nous souhaitons que nos collaborateurs se sentent **pleinement engagés au quotidien dans l'ambition RSE que porte notre raison d'être.**



Séminaire OGIC



*“La réussite de nos engagements dépend largement de l'implication de tous les niveaux de l'entreprise.”*

Elodie Citroen, Directrice de la Marque et de la RSE

**Le bien-être des collaborateurs** est devenu un facteur clé dans la performance des organisations.

## OBJECTIF N°1

**Créer un environnement  
de travail attractif  
et bienveillant**

Pour que nos collaborateurs deviennent acteurs de nos engagements RSE, il est impératif qu'ils évoluent dans un environnement stimulant qui prend en compte leurs attentes et leurs besoins.

### CONCORDANCE ODD

(Objectifs de Développement Durable)



## BILAN 2021

### DES ACTIONS CONCRÈTES

Afin de garantir la performance globale de notre stratégie d'entreprise et d'être reconnus comme un employeur exemplaire, nous avons inscrit dans notre feuille de route RSE 2019-2021 le lancement de notre **démarche de Qualité de Vie au Travail**.

Elle se traduit par des actions concrètes sur deux axes bien définis.

- **Garantir un environnement attractif et bienveillant dès l'intégration :** sécurité au travail, pack "bienvenue", journée d'intégration et processus associé
- **Développer un environnement inclusif à tous les niveaux de l'entreprise :** charte télétravail, dématérialisation des entretiens individuels, parité hommes-femmes, charte handicap

### KPIs RSE - CIBLES 2021

85% des collaborateurs déclarant qu'il fait bon travailler chez OGIC

### INDICATEURS ESG

Taux d'absentéisme

Nombre de rencontres "Directoire/collaborateurs"

Nombre de collaborateurs déclarés travailleurs handicapés

% de parité

Féminisation des organes collégiaux de gouvernance (part/total)

Directoire

CODIR

COMEX

Nombre d'accidents du travail

## DES RÉSULTATS TRÈS ENCOURAGEANTS

Les actions entreprises pour conforter notre démarche Qualité de Vie au Travail ont largement contribué à la **satisfaction de nos collaborateurs**.

Depuis 2019, nous réalisons une enquête interne pour mesurer la satisfaction des équipes concernant leur environnement de travail.

**87% des salariés sont satisfaits de leur situation professionnelle** (81% en 2019)

**88% des salariés sont satisfaits de l'organisation du télétravail et déclarent que celui-ci est adapté à leur activité professionnelle**

	RÉSULTATS 2020	RÉSULTATS 2021
85% des collaborateurs déclarant qu'il fait bon travailler chez OGIC	NA <sup>(1)</sup>	87%
Taux d'absentéisme	2,84	2,63
Nombre de rencontres "Directoire/collaborateurs"	1	6
Nombre de collaborateurs déclarés travailleurs handicapés	NC <sup>(2)</sup>	3
% de parité	50%	50%
Féminisation des organes collégiaux de gouvernance (part/total)		
Directoire	2 sur 4	2 sur 4
CODIR	7 sur 14	7 sur 14
COMEX	11 sur 28	11 sur 28
Nombre d'accidents du travail	5 dont 2 avec arrêt	3 dont 0 avec arrêt

(1) NA : Non applicable - (2) : Non connu

## GARANTIR UN ENVIRONNEMENT ATTRACTIF ET BIENVEILLANT DÈS L'INTÉGRATION

Il est essentiel de partager avec nos nouveaux collaborateurs la culture de l'entreprise et l'ensemble des offres qui leur sont dédiées, et ce dès leur arrivée. C'est un gage de confort au travail pour tous les collaborateurs mais aussi pour la dynamique de l'entreprise.

### SÉCURITÉ AU TRAVAIL DÈS L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La sécurité sur les chantiers est évidemment un enjeu important au sein de notre secteur. Dès leur arrivée chez OGIC, nous les sensibilisons aux comportements à adopter en fonction des différentes situations.

Nous avons ainsi créé en 2021 une **bande dessinée sur le thème de la prévention sur les chantiers**. Elle est constituée de 10 chapitres inclus dans le kit d'intégration.

### Les thématiques abordées dans la BD "Prévention"

- Standards de management de santé et de sécurité • Devoir de vigilance • Port des EPI obligatoires • Zéro substance interdite
- Déplacements vigilants • Travail en hauteur • Protections collectives • Manutention et pénibilité • Situations à risques



### ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

#### • PACK "BIENVENUE"

Chaque nouveau collaborateur reçoit un **tote bag** contenant une clé USB regroupant l'ensemble des informations essentielles à son intégration (présentation du Groupe, Code de bonne conduite, différentes chartes, rapport RSE...) mais aussi 1 kit de restauration responsable (couverts, tasse, gourde) et 1 livre pour apprendre à réduire ses déchets.

#### • PROCESSUS D'INTÉGRATION

Une charte d'intégration a été mise en place auprès des managers afin d'accueillir les nouveaux arrivants et assurer leur intégration dans le Groupe.

- Une note pour annoncer l'arrivée d'un nouveau salarié à l'ensemble des collaborateurs.
- 1 café d'accueil est ensuite organisé au sein de son équipe pour un temps d'échange.
- Enfin les nouveaux collaborateurs sont conviés à 1 journée d'intégration Groupe.

**Notre objectif**  
est de contribuer  
à garantir la sécurité  
et le bien-être de  
nos équipes, dès leur  
intégration, dans  
un environnement  
inclusif.

**Promouvoir  
et être acteur  
de l'égalité des  
chances à tous  
les niveaux de  
l'entreprise.**

## DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF À TOUS LES NIVEAUX DE L'ENTREPRISE

Notre entreprise se doit de penser à toutes et à tous, et de mettre chaque collaborateur dans les meilleures conditions de travail possibles pour qu'il puisse s'exprimer au mieux.

### TÉLÉTRAVAIL ACCESSIBLE POUR TOUS LES MÉTIERS ÉLIGIBLES

Suite à une enquête interne sur les attentes des collaborateurs, nous avons fait évoluer notre charte télétravail réalisée avant l'épisode COVID-19. Elle a été publiée en septembre 2021 par l'équipe des Ressources Humaines pour encadrer la pratique.

Cette charte donne une **définition précise du télétravail**. Elle définit son lieu d'exercice et les périmètres de son organisation, en mettant l'accent sur le droit à la vie privée et le droit à la déconnexion. La formalisation du télétravail s'inscrit également dans le plan de mobilité d'entreprise du groupe OGIC afin de réduire l'empreinte carbone des salariés.

### DES ENTRETIENS INDIVIDUELS POUR 100% DES COLLABORATEURS

En 2021, afin d'améliorer les échanges entre collaborateurs et managers, et pour **mieux accompagner le développement de nos talents**, la campagne des Entretiens Annuels de Performance (EAP) et des Entretiens Professionnels (EP) a été dématérialisée.

- Réalisé chaque année, l'EAP a pour ambition de faire la synthèse de l'année écoulée et de définir les objectifs pour l'année à venir. Il doit permettre à chacun de réfléchir à sa contribution active au sein de son équipe / agence et de prendre conscience de ses points forts ainsi que de ses axes d'amélioration.
- Réalisé chaque année paire, l'EP a pour objectif de retracer ce qui s'est passé sur les 2 dernières années en matière d'évolution professionnelle (changement de poste, statut, salaire) et de formation, mais également de permettre à chacun de se projeter à court, moyen et long terme.

*Des guides et FAQ ont été mis à disposition des collaborateurs et managers pour faciliter la mise en oeuvre des entretiens.*

## PARITE CONFORTÉE POUR LES INSTANCES ET LE GROUPE

Chez OGIC, nous poursuivons nos **efforts en faveur de la parité homme-femme**. C'est pourquoi la moitié de nos effectifs est composée de femmes et l'autre moitié d'hommes. Ce juste équilibre est effectif dans nos différentes instances, et notamment au sein de notre Comité de Direction et de notre Comité des Jeunes.

Taux de parité du Groupe :	<b>50/50</b>
Taux de parité du Directoire :	<b>50/50</b>
Taux de parité du Comité des Jeunes :	<b>50/50</b>

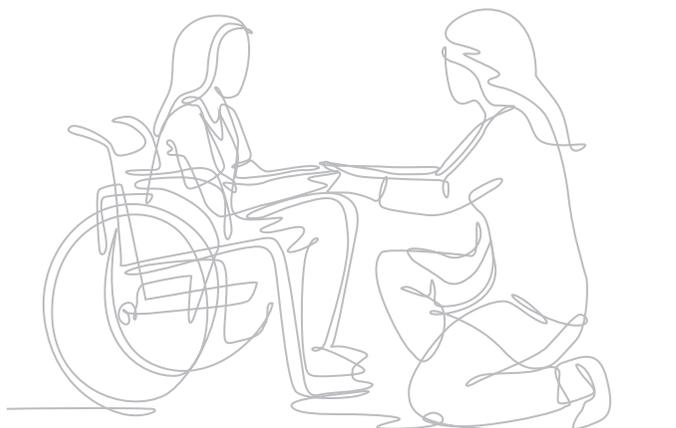
Capitaliser sur l'énergie et la vision des nouvelles générations est essentiel pour dessiner un futur durable et riche de sens. C'est pourquoi **nous missionnons le Comité des jeunes pour imaginer et proposer de nouvelles solutions et améliorations** qui feront grandir notre entreprise.

## UNE CHARTE HANDICAP PARTAGÉE AUPRÈS DE TOUS LES COLLABORATEURS

Agir pour mieux intégrer le handicap dans l'entreprise ne peut fonctionner qu'avec la **pleine implication de tous les salariés**. Le comité de Direction d'OGIC a décidé de mettre en place une politique "handi-accueillante" pour favoriser le recrutement de salariés en situation de handicap mais aussi, pour apporter des solutions d'accompagnement aux salariés qui seraient dans cette situation.

Le but de cette démarche est d'intégrer et de déstigmatiser la notion d'handicap au travail et de l'inscrire dans une politique globale d'inclusion en cohérence avec notre stratégie RSE.

En 2021, l'équipe RH a organisé 5 journées d'animation et de sensibilisation sur les sites de Boulogne, Lyon, Annecy et Marseille.



Ces journées étaient animées par notre partenaire Nelly Ducasse. Elles ont permis de sensibiliser les collaborateurs à la notion de handicap au travail et aux différentes formes de handicap, pour la plupart invisibles. Elles ont aussi été l'occasion de présenter notre politique handicap ainsi que ses objectifs aux 175 collaborateurs présents.

Une brochure de sensibilisation est transmise aux nouveaux arrivants afin de partager les informations sur les différentes formes de handicap, les modalités administratives pour une meilleure reconnaissance et l'accompagnement des équipes.

Et si nous changions ensemble notre regard sur le Handicap ?

Brochure RQTH, Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

### RQTH

**QUI EST CONCERNÉ PAR CE STATUT ADMINISTRATIF ?**

Le statut administratif **RQTH** prend en compte les handicaps lourds mais aussi les fragilités de santé mineures pouvant impacter la vie au travail.

**LES HANDICAPS SENSORIELS**

- Déficience visuelle
- Surdité

**LES MALADIES CHRONIQUES ET/OU INVALIDANTES**

- Diabète
- Cancer
- Sclérose en plaques
- Certaines maladies rares

- Les handicaps psychiques

- Troubles de l'humeur
- Dépression
- TOC

**LES TROUBLES COGNITIFS TROUBLES «DYS»**

- Dyslexie
- Dyspraxie
- Dysorthographe

**TITULAIRES DU STATUT ADMINISTRATIF RQTH, VOTRE ENTREPRISE :**

- Œuvre pour le maintien dans l'emploi
- Développe la qualité de vie au travail (QVT)
- Favorise la diversité au sein de ses équipes
- Utilise la taxe AGEFIPH en interne pour les besoins des collaborateurs au statut RQTH
- Répond aux obligations légales de la loi sur l'égalité des chances du 11 février 2005.

*« Toute entreprise de plus de 20 salariés doit compter au minimum 6% de personnes en situation de handicap dans ses effectifs »*

**QUELLE DÉMARCHÉ ADMINISTRATIVE ?**

La demande se fait par le dépôt d'un dossier auprès de la MDPH de votre département.  
(Maison Départementale des Personnes en Situation de Handicap)

Une commission, la CDAPH, se réunit afin de statuer sur votre demande.  
*Le statut peut vous être attribué temporairement ou définitivement.*

C'est vous qui décidez de renouveler sa validité pour continuer à bénéficier des droits liés à la RQTH.

*Si vous informez OGIC sur votre statut, vous pourrez bénéficier des mesures d'accompagnement mises en place.*

**A QUI S'ADRESSER ? NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE !**

**-VOTRE EXPERT HANDICAP**  
(externe)  
Nelly Ducasse  
Assistante sociale d'entreprise  
(soumise au secret professionnel)  
Cabinet Ducasse  
06 95 58 45 88  
n.ducasse@cabinet-ducasse.fr

**-VOTRE RESEAU DES CORRESPONDANTS HANDICAP**  
N'hésitez pas à consulter le Correspondant HANDICAP de votre site : ses coordonnées sont disponibles (lieu : affichage, intranet...).

**-VOTRE MEDECIN DU TRAVAIL**

**• POURSUIVEZ VOTRE CARRIÈRE DANS DE BONNES CONDITIONS AVEC VOTRE FRAGILITÉ DE SANTÉ**

**• BÉNÉFICIEZ D'ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES**

Via le PDME<sup>(1)</sup> et son plan d'actions associé, nous souhaitons réduire notre empreinte carbone "vie de bureau".

*(1) Plan De Mobilité Employeur*

**Nos émissions de GES bureaux en 2019<sup>(2)</sup> :**  
2 300 tCo2 eq dont 9% liés aux déplacements domicile / travail et 25% aux déplacements professionnels.

*(2) Périmètre : émissions de gaz à effet de serre des bureaux OGIC (Scope 1+2+3) mesurées sur 2019.*

## LE PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR (PDME)

En 2020, la Direction des Ressources Humaines et la Direction de la RSE ont initié le Plan de Mobilité Employeur (PDME) de nos sites.

**Nous nous sommes engagés dans cette démarche afin de répondre à 3 objectifs :**

- Répondre à l'obligation légale à laquelle est soumise le siège social à Boulogne, le site rassemblant plus de 100 salariés du groupe sur le même site.
- Améliorer la mobilité des collaborateurs dans le cadre de leurs déplacements domicile/travail.
- Optimiser l'impact de nos trajets sur l'environnement, la santé et la qualité de vie.

### DÉROULEMENT DU PROJET SUR 2020-2021

#### 1 Etude de l'accessibilité des sites

#### 2 Cartographie des flux de personnes sur les trajets domicile/travail - Enquête collaborateurs en mai 2020 (75% de réponses)

#### 3 Etude des pratiques et des besoins - 2 ateliers à Paris et en Province avec 16 collaborateurs

#### 4 Proposition d'un plan d'actions - Réalisation d'un rapport règlementaire - Mise en oeuvre

## UNE ENQUÊTE SUR LES ATTENTES DES ÉQUIPES

Une enquête a été réalisée afin de mieux comprendre les attentes, besoins et freins de nos équipes sur le sujet des déplacements.

Plus de 69,5 % des collaborateurs se déclarent prêts à changer de moyen de transport pour des écomobilités : covoiturage, vélo, voiture plus propre, transports en commun...

Le temps de trajet et les embouteillages, l'absence d'alternative et le manque de fiabilité sont les principaux facteurs d'insatisfaction.

## UN PLAN D' ACTIONS CO-CONSTRUIT PUIS DÉPLOYÉ EN 2021

Deux ateliers menés à Paris et en régions avec 16 collaborateurs ont permis de faire émerger une première feuille de route, validée ensuite par le Directoire, pour optimiser les déplacements domicile / travail et professionnels.

**En 2021, nous avons déployé les actions suivantes :**

#### 1 - Optimisation et transformation de l'usage de la voiture, de la flotte automobile et des packages associés.

- Nouveau catalogue de véhicules de fonction pour privilégier les véhicules dont le taux de CO2 est limité à 160 g CO2/km.
- 0 diesel et dans chaque catégorie, nous proposons 3 véhicules essence, 3 véhicules hybride et 1 véhicule électrique.

#### 2 - Mise en place de mesures organisationnelles.

- Télétravail 2 jours par semaine encadré par une charte.
- Possibilité de télétravailler en cas de problèmes sur les lignes de transports en commun.

## PERSPECTIVES 2022/2023

### ENRICHIR L'OFFRE SECURITÉ ET BIEN-ÊTRE DE NOS ÉQUIPES

Nous nous engageons à co-construire avec nos équipes nos futurs bureaux de Marseille et du Siège en Île-de-France selon leurs attentes et besoins. Nous avons à coeur d'appliquer nos engagements RSE à nos propres programmes immobiliers. Faire correspondre les espaces aux différents usages, encourager le lien entre les équipes, varier les ambiances et proposer de nouveaux services pour faciliter la vie des collaborateurs et optimiser les conditions de travail.

Également, dans la continuité du PDME initié en 2020, et afin d'accompagner nos collaborateurs à optimiser leurs déplacements domicile / travail et professionnels, nous allons, pour la nouvelle feuille de route RSE, actualiser notre plan d'actions notamment en cohérence avec le futur déménagement de notre siège social.

**Exemples d'axes retenus** : des ateliers de sensibilisation à l'éco-conduite et à la sécurité routière pour les collaborateurs, l'étude de faisabilité de solutions de crédit mobilité comme le forfait mobilité durable...

### PROMOUVOIR L'ENVIRONNEMENT INCLUSIF AU-DELÀ DES ÉQUIPES D'OGIC

Notre intention est de permettre à nos collaborateurs de participer au renforcement de l'insertion professionnelle au-delà de nos équipes. D'ici 2023, 100% des collaborateurs auront accès à un guide recensant les ESAT (Établissements ou Services d'Aide par le Travail) et EA (Entreprise Adaptée) pour nos activités.

### DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET L'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Nous avons retenu trois actions phares pour développer les compétences et mobiliser nos équipes :

- **Réviser notre plan de formations** pour offrir un choix plus large de formations professionnelles et de développement personnel
- **Déployer la culture du feedback** pour continuer à favoriser les échanges entre managers et collaborateurs
- **Faire de la rémunération un levier de performance** :
  - Un objectif RSE a minima dans les rémunérations variables individuelles
  - Un critère RSE dans la rémunération variable d'entreprise (dans le cadre de la reconduite de l'intéressement d'entreprise)



Séminaire OGIC

### NOS CIBLES 2023

Objectif 1 :  
**Créer un environnement de travail attractif et bienveillant**

**+ de 85%**  
des équipes satisfaites  
d'ici 2024<sup>(1)</sup>

Accès à 1 guide recensant  
les ESAT et EA pour  
**100% des**  
**collaborateurs**

Faire de la rémunération un  
**levier de performance**  
financière et extra-financière  
du Groupe

(1) Via l'enquête de satisfaction prévue en 2024

## OBJECTIF N°2

Cultiver notre engagement  
dans notre quotidien

Notre culture d'entreprise  
doit être alignée sur nos  
objectifs RSE.

**CONCORDANCE ODD**  
(Objectifs de Développement Durable)



## BILAN 2021

Notre démarche RSE implique que chacun, quel que soit son métier, devienne acteur de nos engagements collectifs.

Réussir à viser l'excellence écologique dans tous nos programmes, avoir une démarche coresponsable auprès de nos parties prenantes, cela n'est possible que si notre culture d'entreprise est parfaitement alignée avec nos objectifs RSE.

Nous agissons sur 2 leviers d'action afin d'intégrer et d'impliquer 100% des équipes et métiers dans le déploiement et la réalisation des objectifs RSE :

- Sensibiliser et impliquer les collaborateurs
- Intégrer la RSE dans les métiers



Julie Abbo, consultante chez Nuova Vista, a accompagné la démarche de sensibilisation et d'implication des collaborateurs pendant près d'un an.

*“ L'important, c'est que ça ne sorte pas du chapeau ! Il y a eu une vraie volonté de mobiliser tous les échelons de l'entreprise, mais aussi des partenaires, pour faire de tous les collaborateurs de vraies parties prenantes de la stratégie de l'entreprise.”*

### KPIs RSE - CIBLES 2021

100% des salariés sensibilisés ou formés à la RSE

### INDICATEURS ESG

Nombre de conférences/webinaires

Nombre de sites ayant mis en place le tri et le recyclage

Nombre d'adhésions et participations à des organismes et groupes de travail pour échanger sur des solutions responsables et des sujets innovants

Nombre de sessions de formation RSE pour les alternants et les stagiaires

Nombre de sessions de sensibilisation aux enjeux ESG ou RSE destinées aux équipes

### RÉSULTATS 2020

100%

3

4 sur 5

4

NA<sup>(1)</sup>

5

### RÉSULTATS 2021

100%

4

5 sur 6

5

1

7

(1) NA : Non applicable

## DIALOGUER ET SENSIBILISER À LA RSE

Le dialogue entre les collaborateurs et le Directoire est essentiel pour fédérer les équipes autour d'un projet commun, transmettre une vision claire et partager les avancées collectives. Favoriser les échanges entre les équipes est aussi une source privilégiée d'innovation.

### MAINTIEN DU DIALOGUE INTERNE AVEC LA DIRECTION

Afin d'impliquer et de motiver les équipes et malgré le contexte sanitaire, les échanges ont été maintenus sur l'année 2021 afin de partager les ambitions d'OGIC.

- **6 temps d'échanges** entre le Directoire et les collaborateurs.
- **5 CAP 21, réunions nationales pour tous les collaborateurs animées par le Directoire**, pour partager l'état d'avancement des projets tels que les solutions d'accession à la propriété, le nouveau siège OGIC, nos projets immobiliers, les livraisons, nos objectifs RSE et notre trajectoire.
- **Pour 100% des collaborateurs**, un temps d'échange et festif de mi-année par direction a été organisé.

### ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR NOS ENJEUX RSE

- **1 conférence en mars 2021** pour comprendre les enjeux de notre empreinte carbone au cours de laquelle les collaborateurs ont pu mesurer leurs propres émissions. Cette conférence a permis de mesurer et de comprendre les ordres de grandeur du carbone. 110 personnes étaient connectées à MyCO2.
- **6 quiz organisés au profit d'associations.** En 2021, OGIC a lancé son Quiz pour soutenir une cause. Chaque mois, nous avons posé 12 questions à nos collaborateurs avec pour objectif de mieux connaître le groupe : vie de l'entreprise, services, programmes, actualités... Les personnes ayant bien répondu au plus grand nombre de questions ont pu choisir une association à laquelle nous avons fait un don.

Pour atteindre nos objectifs RSE, nous devons faire prendre conscience à nos équipes des enjeux et leur donner les moyens d'agir au quotidien.

### APPRENDRE ET PARTAGER

- **4 webinaires** ont été organisés autour des thèmes suivants :
  - *"Zéro Artificialisation Nette, quels enjeux et implications pour les acteurs de la promotion immobilière ?"* par Laure Planchais, paysagiste DPLG.
  - *"Mettre en oeuvre le Bail Réel Solidaire sur un programme"* par Lucas Narboni, Directeur Adjoint au Développement IDF Est.
  - *"La relation client"* avec Thierry Spencer, Customer Experience Storyteller à l'Académie du Service.
  - *"Les tendances actuelles en architecture"* par Clément Théry, Directeur du développement des grands projets et de l'innovation.

- **Des visites collaborateurs pour partager les bonnes pratiques en interne.**

Il est important d'organiser des temps de partage des bonnes pratiques entre les équipes. C'est pour nous un point capital pour innover ensemble et trouver de nouvelles solutions pour une ville plus durable.

Ainsi 4 programmes ont été présentés durant ces visites collaborateurs : la maison du projet Clos Saint-Louis, Loft, Factory et SWELL.

### ACTIONS QUOTIDIENNES, INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

- **Dispositifs quotidiens pour être tous acteurs**  
Depuis 2019, nous avons lancé une démarche de réduction de nos déchets internes et mené 4 actions :
  - **Installation de fontaines à eau** et distribution de gourdes individuelles
  - **Suppression des gobelets en plastique** et proposition d'alternatives
  - **Retrait des machines à café dosette** au profit de machines à grain
  - **Kit de couverts lavables offert à chaque collaborateur**

Nous veillons  
à la cohérence  
entre nos ambitions  
**et le quotidien de toutes  
et tous sur le terrain.**

*“ Une ville apaisée est une ville qui rapproche les gens au lieu de les éloigner, en créant de la mixité à la fois urbaine et sociale. Nous voulons soutenir l'ambition, d'une ville plus inclusive qui encourage la création et l'engagement associatif et qui, par sa conception mixte, propose une ville décrochée, productrice de synergies et d'énergies créatives !”*

Virginia Bernoux, Présidente du Directoire d'OGIC

## NOS ACTIONS DE MÉCÉNAT

### LA RAYONNE, TIERS-LIEU CULTUREL

Dans la continuité de notre engagement en faveur de villes plus humaines, nous avons signé une convention de mécénat avec La Rayonne, un tiers-lieu culturel implanté dans la friche Autre Soie, projet urbain en pleine transformation. Il s'agit d'un grand projet de solidarité urbaine à Villeurbanne, où s'entremêlent habitat, culture et économie sociale et solidaire.

Le projet accueillera **278 logements** et proposera un véritable parcours de vie : de l'hébergement d'urgence à l'accession sociale, de l'habitat partagé en passant par des résidences intergénérationnelles ou destinées à des foyers monoparentaux...

Par cette convention de mécène-ambassadeur, nous apportons un soutien financier, et nous jouons le rôle d'ambassadeur auprès d'autres acteurs privés.



La Rayonne, Villeurbanne

### ASSOCIATION CHIC DE L'ARCHI !

Chic de l'archi ! est une association lyonnaise dont la mission est de sensibiliser et de **transmettre une culture architecturale, urbanistique, paysagère et technique** auprès du jeune public (3-16 ans) par la mise en place d'ateliers ludiques et créatifs conçus sur-mesure.

Collectivités territoriales, aménageurs, promoteurs, bailleurs, architectes, paysagistes... sont leurs partenaires. Nous avons fait appel à eux plusieurs fois pour permettre au jeune public de découvrir nos chantiers.

A l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture, les équipes de Lyon ont ouvert les portes du chantier Émergence aux enfants qui ont exprimé leurs idées lors d'un atelier de création de maquette.



Journées Nationales de l'Architecture

### “LE BON AIR EST DANS LES SERRES”

Le projet intitulé “Le bon air est dans les serres”, soutenu par Aix-en-Provence Mécénat et co-financé par notre groupe, s'inscrit dans la lignée de nos objectifs RSE, qu'il s'agisse de notre **engagement pour la préservation de la biodiversité** ou celui de rendre les habitants acteurs d'une ville durable.

Il doit permettre aux jeunes enfants des 79 groupes scolaires d'Aix-en-Provence, soit environ 7 600 élèves de la grande section de maternelle jusqu'au CM2, d'être sensibilisés à leur environnement de proximité, à la vie animale et végétale, au lien entre tous les êtres vivants pour une meilleure compréhension de la responsabilité de chacun dans la mise en œuvre du développement durable.

Le 15 juillet, OGIC et les élus de la ville d'Aix en Provence, ont inauguré la nouvelle serre pédagogique.

## PERSPECTIVES 2022/2023

Nous sommes convaincus que chaque collaborateur est acteur de la démarche RSE du Groupe OGIC.

Ainsi pour aider nos équipes opérationnelles et nos fonctions supports, nous allons **renforcer l'accompagnement et le déploiement de notre nouvelle feuille de route** pour que toutes nos équipes participent activement à la concrétisation de nos engagements.

Ceci va notamment passer par la mise en oeuvre de formations et d'ateliers de sensibilisation, le partage de bonnes pratiques et d'innovations, mais également le lancement de challenges internes.

### RENFORCER LA SENSIBILISATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES

- **Une journée consacrée à la RSE chaque semestre pour toutes les équipes**  
Ces moments permettront de partager l'état d'avancement de notre feuille de route ainsi que notre propre bilan RSE. À cette occasion, nous proposerons aussi des focus animés par des parties prenantes externes.
- **Une communication interne régulière et documentée**  
Nous maintenons le partage et la veille de sujets RSE avec les webinaires, notre revue hebdomadaire et un focus dans notre journal interne, le My OGIC+. Nous souhaitons mettre en lumière les sujets tels que l'analyse de matérialité ou encore le reporting extra-financier.

### INTEGRATION DES OBJECTIFS RSE DANS NOS MÉTIERS ET AU QUOTIDIEN

- **L'optimisation des process d'intégration et de suivi des objectifs RSE**  
Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, nous renforcerons l'intégration des actions RSE dans toutes nos opérations immobilières, à toutes les étapes de vie du projet et au niveau de tous les métiers opérationnels.
- **Les visites collaborateurs sur nos projets**  
Nous allons poursuivre les découvertes des réalisations sur le terrain afin de favoriser le partage des bonnes pratiques entre les équipes.

- **Un challenge RSE en interne.**

Toutes les équipes de nos métiers opérationnels, jusqu'aux fonctions supports, devront choisir 1 action collective par an en faveur de nos axes "Viser l'excellence écologique" ou "S'engager ensemble au quotidien".

Nous avons ainsi établi pour 2022 un catalogue de 11 challenges pour nos 18 équipes.

**Quelques exemples :**

- Participer à un programme de plantation d'arbres ou de haies en France
- Participer à une journée "Clean Day" sur le territoire
- Faire le don de matériels et de vêtements à une association
- Découvrir les différentes formes de handicap grâce à un atelier de sensibilisation
- Réaliser une action de mécénat de compétence pour rénover des infrastructures
- Parler de nos métiers à différents acteurs (écoles, personnes en insertion professionnelle...)



Journée RSE : sensibilisation des équipes

### NOS CIBLES 2023

Objectif 2 :  
**Cultiver notre engagement dans notre quotidien**

**100%**  
des collaborateurs sensibilisés à la culture RSE

**100%**  
des collaborateurs acteurs d'une action solidaire

**100%**  
des directions engagées dans des actions concrètes



Feuille de route

**2022-2023**

# 9 OBJECTIFS RSE JUSQU'EN 2023

## #1 - VISER L'EXCELLENCE ÉCOLOGIQUE

S'engager pour la préservation et la restauration de la biodiversité.

- **100% des programmes<sup>(1)</sup>** avec 1 plan d'actions de biodiversité
- **80% des programmes<sup>(2)</sup>** labellisés BiodiverCity®
- **1 Projet intégrant le biomimétisme**
- **1 trajectoire pour anticiper le ZAN<sup>(3)</sup>**

*(1) Résidentiels et tertiaires intégrés dans les CE 2023.*

*(2) Résidentiels et tertiaires neufs livrés en 2023*

*avec des PC déposés depuis le lancement de la démarche RSE (2019).*

*(3) Zéro Artificialisation Nette.*

Réduire notre empreinte carbone.

- **-24% d'émission GES** d'ici 2025
- **100% des PC déposés en RE -8%<sup>(4)</sup>** à partir de 2023

*(4) IC Construction.*

Favoriser la résilience et la durabilité de nos réalisations.

- **5 projets inscrits** et suivis par an dans le Booster du réemploi
- **1 projet intégrant la flexibilité** ou la réversibilité par agence
- **100% des PC déposés** intègrent un système de récupération des eaux de pluie pour les espaces végétalisés communs

## #2 - UNE DÉMARCHE CORESPONSABLE AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES

Co-construire avec nos partenaires des solutions durables et responsables.

- **1 démarche d'achats responsables** dans toutes les relations contractuelles avec nos partenaires
- A partir de 2023, **augmenter la part des prêts à impact dans le financement de nos programmes**

Concevoir des environnements propices à une meilleure qualité de vie pour les usagers.

- **2 actions pédagogiques par programme** sont proposées aux acquéreurs
- **100% des projets** ayant un espace extérieur (collectif ou individuel)
- **100% des programmes avec a minima 2 actions** garantissant le confort des acquéreurs

Développer une relation de confiance avec tous les acteurs concernés par le projet.

- **Intégrer 1 échange avec l'écosystème local** avant tout lancement de projet
- **Respecter un délai de réponses** aux clients de 5 jours ouvrés
- **Au moins 2 opérations par agence** proposent le système de vote des parties communes

Contribuer à la cohésion et au développement du territoire.

- **Proposer des solutions d'accession à la propriété<sup>(5)</sup>** sur 100% de nos régions.

*(5) APPI, ACQER, BRS, LOA...*

- **100% des projets** qui participent au développement du territoire

## #3 - S'ENGAGER ENSEMBLE AU QUOTIDIEN

Créer un environnement de travail attractif et bienveillant.

- **Plus de 85% des équipes satisfaites** d'ici 2024<sup>(6)</sup>
- **Faire de la rémunération un levier de performance** financière et extra-financière du groupe pour 100% des collaborateurs
- **100% des collaborateurs** ont accès à 1 guide recensant les ESAT<sup>(7)</sup> et EA<sup>(8)</sup> pour nos activités

*(6) Via l'enquête de satisfaction prévue en 2024.*

*(7) Etablissements ou services d'aide par le travail.*

*(8) Entreprise adaptée.*

Cultiver notre engagement dans notre quotidien.

- **100% des collaborateurs sensibilisés** à la culture RSE
- **100% des collaborateurs peuvent s'engager** dans une action solidaire
- **100% des directions engagées** avec des actions concrètes

Une feuille de route qui enrichit les 3 axes historiques **de notre démarche et lui donne un nouveau souffle.**

Retrouvez l'intégralité de nos engagements sur **[groupe-ogic.fr](https://www.ogic.fr)**



**OGIC** une  
nouvelle  
nature  
de ville



Merci à toutes les équipes d'OGIC et à nos parties prenantes de contribuer quotidiennement à la réalisation de notre projet collectif.

**Retrouvez-nous sur [groupe-ogic.fr](https://groupe-ogic.fr)**

**CRÉDITS PHOTOS :**

OGIC, Véronique Mati (Loft & Factory p.1, p.28), Marc Laurent (Confluence p.1, p.4, p.21), François Roelants (portraits des membres du Directoire et du CODIR p.3, p.6), OYAPOCK Architectes (Insolite p.13), COBE (Jardin des sens p.14), Cabinet Hertenberger (Domaine du parc p.16), Lambert Lenack et SOA (L'Orée du parc, p.16), ARTQAD Architectes (George V p.18, p.26), OYAPOCK (Natura p.22), Stefan Tuchila (Loft & Factory p.23), Joan Bracco (George V p.27, p.50), Guillaume Voiseau (portrait de Lise Bourdeau-Lepage p.29), Pierre Minassian (Contemplation p.31), Landscale (New way p.31), Pietri Architectes (Swell p.32), Sergio Grazia (Emergence p.33), D. Hertenberger (Jardin des Orfèvres p.34), Pierre Schneider et François Wunschel (1024 Architecture) (New G p.36), CIRE (illustrations de la BD prévention p.41), Vurpas Architectes (La Rayonne p.48)